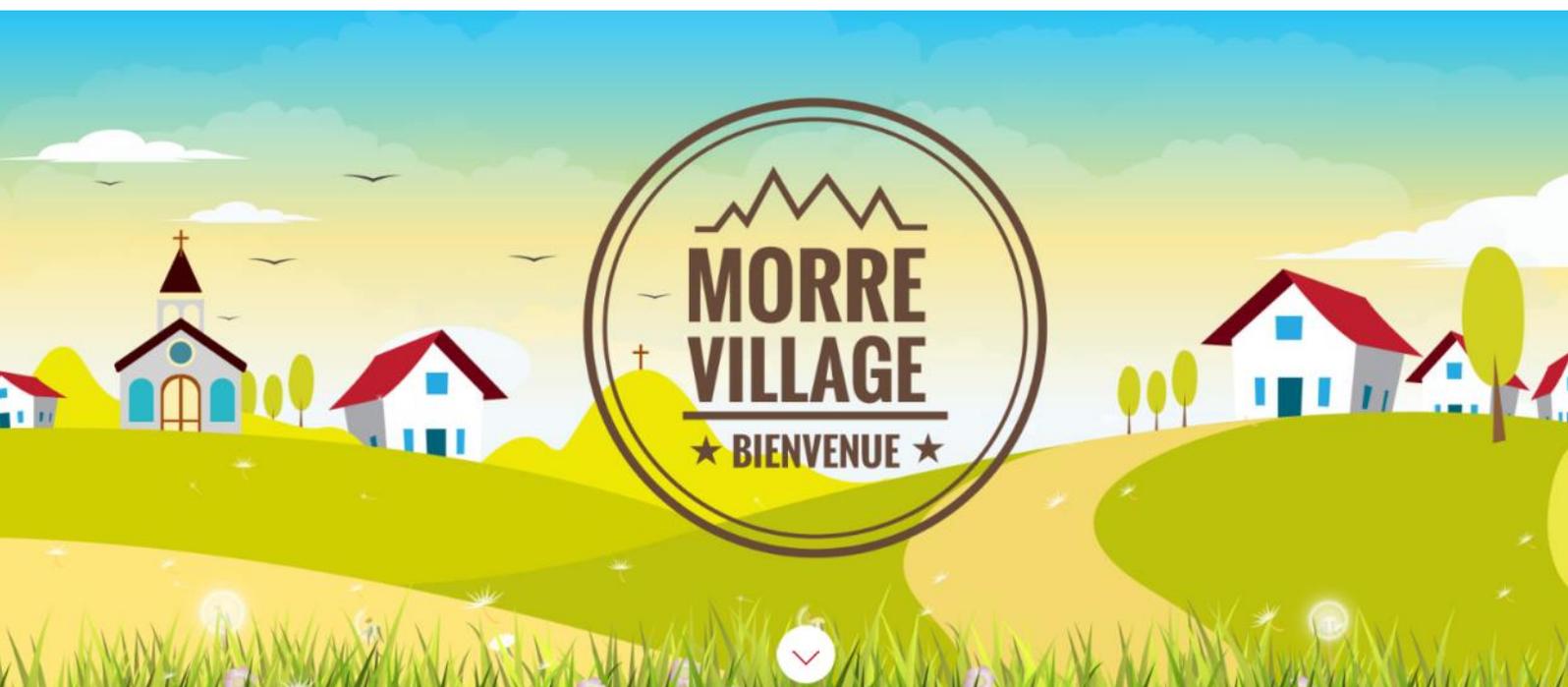




Bulletin municipal MORRE 2017



Rétrospectives 2017



Présentation des vœux du maire le 07 janvier



Repas des anciens
le 15 janvier



Les jeunes de la MFR s'affairent pour le bon déroulement du repas

Soirée jeux surdimensionnés
ludothèque le 12 mai



Défilé du Carnaval
8 avril

Concours de pétanque le 21 mai
activité non réservée aux retraités



Mise en ligne du site communal
Le 07 aout

Sommaire

Le mot du Maire • 1

Quelques délibérations • 2/3/4

Budget

- Budget communal • 5/6
- Budget assainissement • 7

Travaux

- Urbanisme • 8
- Voirie • 8
- Assainissement • 8
- Bâtiments • 9
- Eclairage public • 10

Jeunesse

- Ecole • 11/12
- Cantine • 12
- Garderie • 13
- Inscriptions périscolaire • 13/14
- Personnel communal • 14/15
- T.A.P temps activités périscolaires • 16/17
- Contes à la garderie • 18
- Crèche multi-accueil • 19
- Relais familles • 19
- Centre de loisirs • 20

Vie communale

- C.C.A.S • 21
- Bibliothèque • 22
- Site internet communal • 23
- Participation citoyenne • 24
- Sécurité routière • 25
- Commerçants et artisans • 26
- Marché des producteurs • 27

Associatif C.A.S.C

- Le bureau • 28
- Animations • 29
- Karaté • 30
- Peinture sur porcelaine • 31
- Théâtre • 32
- Tennis • 33
- Tennis de table • 34
- Danse • 35
- Verger communal • 36
- Sports au féminin • 37
- Country • 38
- Ludothèque • 39

Associatif

- Les marmots de la côte • 40
- Le club de l'amitié • 41
- C.A.I.R.N • 42
- Union nationale des combattants • 43
- Football club FCMMGLV • 44
- La marche du lundi • 45

- Etat civil • 46
- Rétrospectives 2017 • 47
- Calendrier SYBERT • 48

La commission communication de la commune de Morre

MARTINET Marie-Christine responsable,
CAYUELA Jean-Michel, BOUDAY Gilles, CARTIER Martine,
CONCHE Daniel, FILET Yves, LUSSAGNET Philippe,
MARTINET Marie-Christine

Mairie, 3 rue du commerce 25660 MORRE - 03 81 81 25 27

impression BOSSANNE Besançon



Mairie de Morre 3, Rue du Commerce 25660 MORRE



03 81 81 25 27



03 81 83 03 69



mairiedemorre@wanadoo.fr



periscolaire.mairiedemorre@orange.fr



<http://morre-village.fr>

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Lundi	8 h 30 à 11 h 45 et 13 h 30 à 16 h 30
Mardi	8 h 30 à 11 h 45
Mercredi	8 h 30 à 11 h 45
Jeudi	8 h 30 à 11 h 45 et 17 h 30 à 19 h 00
Vendredi	8 h 30 à 11 h 45
Samedi	8 h 30 à 11 h 45

Monsieur le Maire reçoit tous les matins sur rendez-vous

Une permanence est assurée chaque samedi matin de 10h 00 à 12h00

par le maire ou par l'un de ses adjoints.

Le mot du Maire

Début Janvier 2017, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le projet de nouvelle convention de services communs avec la CAGB et ses communes membres. Le dispositif d'aide aux communes a été créé en 2005. Aujourd'hui, il apporte essentiellement une assistance technique et administrative à la réalisation de projets d'investissements communaux (voirie, bâtiments, assainissements).

Pour le groupe scolaire, nous avons hélas perdu une classe, les effectifs s'étant réduits, 123 élèves seulement se sont présentés à la rentrée de septembre.

Nos deux stations d'épuration ne font plus partie du paysage, elles ont été rasées. Nos eaux usées rejoignent le grand tuyau d'évacuation à la Malate, direction Port Douvot pour le traitement des boues. Satisfaction pour les riverains qui n'ont plus à supporter les effluves nauséabonds de ces stations.

Le chemin de l'Ardoisière a subi un lifting nécessaire. La rue du Lieutenant Vallet a été sécurisée par un renfort de ses soubassements, matériaux plus légers et plusieurs drains adaptés.

La Commune a signé avec la gendarmerie un protocole de participation citoyenne, le Capitaine Louvet commandant la brigade de gendarmerie de Tarragnoz a, à cette occasion, rappelé les principales précautions à observer devant les incivilités et les cambriolages qui ne cessent d'augmenter. Dans chaque quartier un référent à la sécurité a été désigné pour être les yeux et les oreilles des lieux.

Je voudrais ici mettre en valeur notre partenariat avec Maison Familiale Rurale située rue des Planches à Morre, qui fournit d'excellents repas à nos enfants utilisant la cantine mais également l'animation sympathique effectuée par leurs élèves pour les temps d'activités périscolaires à l'école et le repas annuel des Anciens.

Dans son discours, Monsieur Macron, Président de la République, lors du congrès des Maires de France le 24 Novembre 2017, a bien précisé que 99 % des communes auront simplement la confirmation des dotations, une pleine visibilité et une préservation inédite de leurs moyens financiers pour faire.

La construction du nouvel ensemble : mairie, salle Jean-Charles Clerc et locaux techniques au rez-de-chaussée, près du groupe scolaire, commencera au début du 2^e trimestre 2018.

Deux embauches d'ATSEM à l'école ont été nécessaires pour remplacer les départs en retraite de Mesdames Monique Monnot et Marie-Antoinette Détouillon.

Voici décrits tous les travaux réalisés ou à venir de même que les informations de toutes natures utiles à vous chers administrés.

Je remercie tous les collaborateurs qui participent à l'élaboration de ce bulletin municipal.

Je vous souhaite à toutes et à tous au nom du Conseil Municipal, mes vœux de Santé et de Bonheur les plus sincères pour l'année 2018.

Jean-Michel CAYUELA
Maire

VOIRIE

Il y a lieu de reprendre les délibérations concernant la voirie, des devis ont été demandés concernant la réfection de la placette du Pommeret pour un montant de 5 206.20 € TTC comprenant : scarification et mise en forme à l'aide de tout venant, fourniture et mise en œuvre d'enrobé, réalisation d'un fossé de 40 cm de profondeur pour l'écoulement des eaux pluviales.

Création d'une place « handicapé » en enrobé pour la bibliothèque pour un montant de 1 560 € TTC. Création d'une place « handicapé » en enrobé à côté de l'église pour un montant de 600 € TTC. Réfection rue des Erables pour un montant de 1 260 €. Mise en place d'un enrobé sur le trottoir devant les accès d'une maison rue du Parousot pour un montant de 5 154 € TTC. Réfection d'une tranchée en enrobé dégradé route de Maiche pour un montant de 337.50 € TTC. Réfection du chemin de l'Ardoisière, préparation avant pose d'enrobé pour un montant de 23 316 € TTC. Rue de St Fort fourniture et pose de bordures T2 mise en forme d'enrobé pour un montant de 5 338.44 € TTC.

Les exploitations entendues et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir ces offres.

Suite au glissement de terrain rue du Lieutenant Vallet, une expertise géotechnique a été réalisée en décembre 2016 par B3G2 pour un montant de 3 744.00 € TTC. Afin de donner suite au rapport, les devis du bureau d'étude BEJ, pour la levée topographique d'un montant de 720.00 € TTC, ainsi que le montant prévisionnel des travaux s'élève à 60 696.00 € TTC. Le montant de la rémunération est forfaitaire soit 3 750.00 € TTC. Le conseil municipal à l'unanimité retient ces offres.

CHOIX D'ENTREPRISE RUE DU LIEUTENANT VALLET

L'entreprise Bonnefoy de Saône a été retenue à l'unanimité pour les travaux de la rue du Lieutenant Vallet : montant des travaux 58 457 € TTC durée 3 semaines début des travaux courant septembre.

Pour d'autres travaux de voirie à travers le village trois entreprises ont été retenues à l'unanimité : Bonnefoy-Pillot-Beaud.

TARIF CANTINE 2017/2018

La Maison Familiale Rurale a répondu favorablement en fixant le prix livré à 4.04 € (prix identique à l'année précédente).

En tenant compte des informations ci-dessus, il y a lieu de fixer le tarif de la cantine pour l'année 2017/2018.

A l'unanimité le coût du repas est fixé à 4.80 € TTC. Le Maire est chargé d'établir une convention avec la Maison Familiale Rurale et est autorisé à la signer.

PROTOCOLE « PARTICIPATION CITOYENNE »

Le Maire informe au conseil qu'il y a lieu de prendre une convention de Participation Citoyenne afin d'apporter une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacre la Gendarmerie Nationale.

Le dispositif vise à :

- Rassurer la population,
- Améliorer la réactivité de la Gendarmerie contre la délinquance d'appropriation,
- Accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Les explications entendues et après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité de signer ce protocole de participation citoyenne et autorise le Maire à signer ce protocole et tous documents y afférant.

Quelques délibérations

NOUVEAU DISPOSITIF ORDICLASSE-CONVENTION

Par 2 abstentions et 12 voix pour, la nouvelle convention 2017 est votée en tenant compte de différents points dont les évolutions technologiques, la mutualisation du département TIC, l'extension du périmètre géographique. Il est à noter que la CAGB prend désormais en charge le remplacement des serveurs qui étaient jusqu'à ce jour achetés par les communes, le Maire est autorisé à signer la nouvelle convention Ordiclasse et tous documents y afférant.

CREDITS SCOLAIRES 2017

Le compte rendu de la situation des comptes de décembre 2016 est rapporté. Les crédits scolaires 2017 sont votés à l'unanimité, tels que définis ci-dessous :

Crédit de fonctionnement école	5 875.20€
128 élèves x 45.90€	
Crédit de fonctionnement mairie	4 500.00€
Ordiclasse, téléphone, internet, photocopieur timbres	
Crédits pédagogiques	2 163.20€
128 élèves x 16.90€	
Crédits transports	2 500.00€
Soit un total pour l'année de	15 038.40€

Il est rappelé que les :

Crédits pédagogiques correspondent à un montant par élève et peuvent être utilisés sur présentation d'un projet "pédagogique" 2 mois en amont pour le déblocage du crédit demandé.

Crédits transports piscine s'appliquent automatiquement lorsque l'activité est organisée.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Sont acceptés à l'unanimité les devis de l'entreprise BEAUD Patrick à Gennevilliers pour un montant global de 6 968.00 € TTC qui comprennent :

- Branchement au réseau d'eaux pluviales rue du Truchot, terrassement d'une fouille inclus évacuation de déblais et de l'ancien tuyau 32m², fourniture et mise en place de tuyau CR8 diamètre 200 57 ml, fourniture et mise en place d'un regard béton 40x40 inclus tampon fonte, remblaiement de la fouille en tout venant 31.5 compacté 19m³, mise en place d'un bicouche sur la fouille 46m² pour un montant de 4 389.00 € TTC.

- Station du Roc Clair, terrassement d'une fouille inclus évacuation des déblais et de l'ancien tuyau 32m², fourniture et mise en place d'un tabouret pour l'évacuation de eaux usées de l'atelier communal, remblaiement de la fouille en tout venant 31.5 compacté 27ml pour un montant de 2 079.00 € TTC.

ACHAT DE 13 LUMINAIRES-ECLAIRAGE PUBLIC

2/3 des 258 luminaires d'éclairage public sont à changer sur la commune du fait qu'ils sont à lampes au mercure et qu'il devient impossible de trouver de pièces de rechange.

Il est proposé de continuer ce changement par le Chemin du Pautey et le lotissement Sous-Bois qui a un équipement ancien.

A l'unanimité, il est décidé de retenir le devis présenté par l'entreprise BALANCHE à Mamirolle, pour un montant 6 716.40 € TTC, à savoir : fourniture et pose de 10 ensembles luminaires, crosse et boîtier de protection de marque Eclatec modèle MURENA et 3 ensembles luminaires de marque Eclatec modèle TEXTO et d'autoriser le Maire à déposer un dossier de demande de subvention du SYDED et à signer tous documents s'y rapportant.

PROJET NOUVELLE MAIRIE ET SALLE MULTI-ACTIVITÉ

Un concours d'architectes a été arrêté pour que chaque bureau d'étude puisse présenter une esquisse sur le projet demandé.

Une proposition de ces esquisses a été retenue.

L'ensemble salle multi-activité (154 m²) et mairie (206 m²) au rez-de-chaussée bas, des locaux de services communaux indispensables (garages, atelier, stockage) aura un coût de 677 500 € HT à cela s'ajoutent les frais du bureau d'étude (9.3%) 63 000 €, étude de sol 2 300 € HT et travaux imprévus 33 875 € HT.

Le conseil municipal s'est prononcé par 9 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention à la construction de cet ensemble mairie, salle multi-activité et locaux du service communaux offrant les accès nécessaires aux personnes à mobilités réduites.

Le conseil Municipal, sur proposition du Maire Jean Michel CAYUELA

- s'engage à réaliser et à financer des travaux de construction d'une mairie et d'une salle multi-activité conjointes dont le montant s'élève à 776 682.50 € HT. (932 019 € TTC)

- se prononce sur le plan de financement prévisionnel suivant :

Subventions :	Département	194 170.62 € TTC
	C.A.F	15 000.00 € TTC
	C.A.G.B	7 500.00 € TTC
	D.E.T.R	233 004.00 € TTC
Fond libre		232 344.38 € TTC
Emprunts		250 000.00 € TTC

MISE A JOUR TARIFS DES CONCESSIONS CIMETIERE ET MISE A DISPOSITION DU JARDIN DU SOUVENIR

Le tarif des concessions au cimetière n'a pas été revu depuis 2000 à l'unanimité le conseil municipal vote les tarifs suivant à compter du 01 janvier 2018.

Tombes

1,5 m ²	55 €
Perpétuelle m ²	150 €

Caveau

Terrain m ²	150 €
Droit de raccordement m ²	65 €

Jardin d'urnes

15 ans renouvelables	30 €
----------------------	------

Jardin du souvenir	Gratuit
---------------------------	---------

Budget

Ce printemps, Françoise GASTEL, adjointe aux finances a présenté sa démission et c'est collégalement que le Maire et les adjoints ont repris ses attributions.

Le budget communal

Les orientations budgétaires sont initiées en début d'année lors des premiers conseils municipaux. Puis la commission « budget », le maire et ses adjoints étudient les possibilités selon les prévisions, les projets et l'état des finances de la commune. Des arbitrages sont alors réalisés et le maire peut proposer son budget primitif au vote du conseil municipal.

Le budget est voté et approuvé par le conseil municipal, et ensuite le budget est contrôlé par le percepteur et par les services préfectoraux. Quelques allers-retours pour des précisions peuvent être nécessaires.

Le suivi du budget est régulier pour maintenir la trajectoire prévue. Des adaptations budgétaires sont parfois réalisées pour modifier ou attribuer les dépenses au compte correspondant. *(la rigueur de la comptabilité des collectivités)*

Pour le budget assainissement,

C'est la même procédure.

Le budget

Budget communal

Recettes : 1 308 771 €

Dépenses : 1 256 376 €

Budget assainissement

Recettes : 132 814 €

Dépenses : 131 140 €

Nous tenons à préciser que tous les coûts des services périscolaires (garderie, cantine, TAP) ainsi que les taux communaux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière n'ont pas augmenté entre 2016 et 2017.

La présentation d'un budget

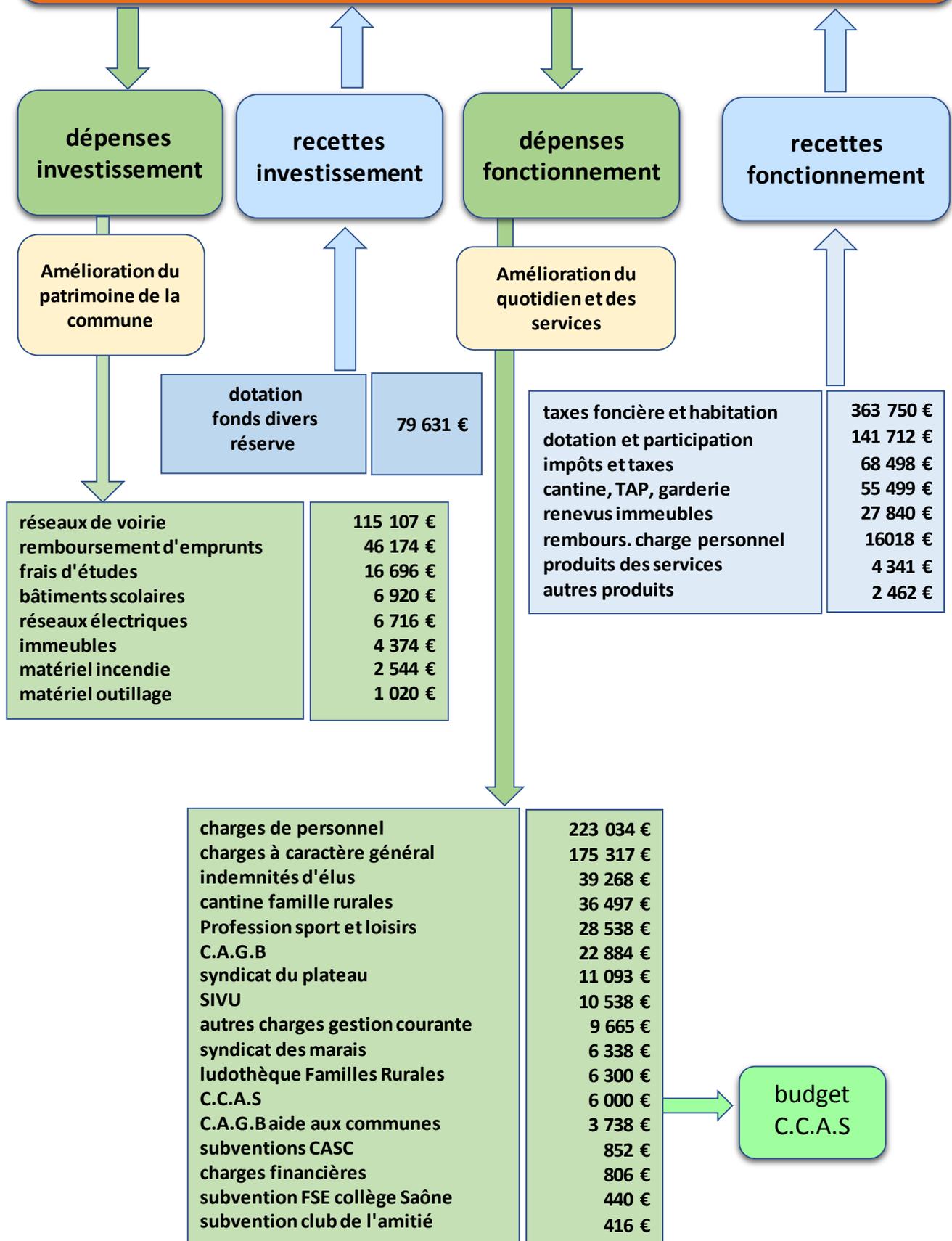
Comprenant plus de 250 lignes de compte, l'exercice n'est pas facile pour être suffisamment explicite mais sans être rébarbatif.

Vous retrouverez les principales dépenses et recettes réalisées cette année dans les deux pages suivantes.

Pour le budget assainissement, il s'agira du dernier présenté car la C.A.G.B reprend le 1^{er} janvier 2018 la compétence de la gestion du réseau d'assainissement.

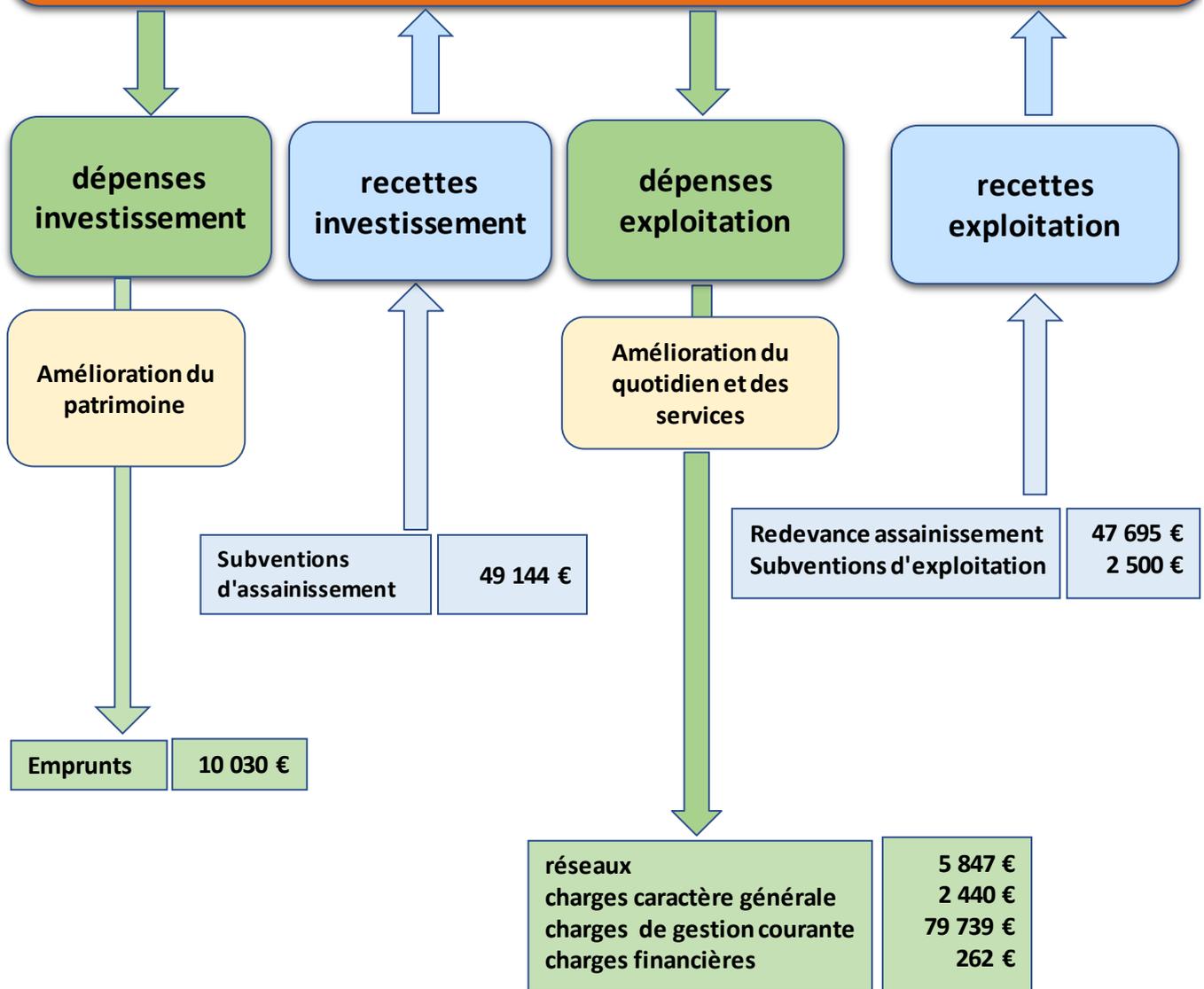
Marie-Christine MARTINET

budget communal



Budget

budget assainissement



Urbanisme

- 7 permis de construire acceptés.
- 32 demandes préalables.
- 24 certificats d'urbanisme.

Voirie

- ◆ L'entrée du village de la RD571 à la rue du commerce ; la sortie du village du passage surélevé à la RD571 ; ainsi que la rue de Saint-Fort de la bibliothèque au n°4 ont été complètement rénovées avec un revêtement en enrobé pour un montant de 48 151,20 € TTC.
- ◆ Rue de Saint-Fort l'aménagement du bord de chaussée fut réalisé par la pose de bordure T2 afin de stabiliser le talus pour un montant de 5 338,44 € TTC.
- ◆ Rue du Truchot le drain routier a été remplacé sur 57 ml par un tuyau de diamètre 200 CR8 pour un montant de 4 389,00 € TTC.
- ◆ Rue du Pommeret la petite placette a été entièrement refaite en enrobé avec une partie drainante en gravillon 15/25 de façon que la source s'évacue vers le fossé.
- ◆ Deux places « handicapés » ont été créées (une vers la bibliothèque et une vers l'église).
- ◆ Rue des Erables la partie effondrée a été consolidée et revêtue d'un tapis d'enrobé.
- ◆ Le sentier piétonnier de l'Ardoisière abimé par le temps a été complètement refait (pose de drains, de caniveaux, empierrement et revêtement en enrobé) avec des L en ciment de soutien en partie supérieure pour un montant de 23 316,00 € TTC.
- ◆ Le glissement de terrain de la rue du Lieutenant Vallet a été traité avec un terrassement sur deux mètres de profondeur, remblaiement en matériaux légers (pneus déchiquetés), de drains routier tout venant et tapis en enrobé pour un montant de 58 457,40 € TTC.
- ◆ Le marquage au sol a été réalisé sur l'ensemble de la commune en plusieurs phases.
- ◆ Deux nouveaux panneaux de « céder le passage » ont été mis en place :
 - un panneau impasse des Clos
 - un panneau chemin du traîne Bâton

Assainissement

Nous faisons partie du SYTTEAU (Syndicat de Transport et de Traitement des Eaux Usées) situé à Châlèze. Comme les autres syndicats des soixante-dix communes, le SYTTEAU transmet sa compétence à la C.A.G.B (loi NOTRe).

A compter du 1^{er} janvier 2018, la C.A.G.B gèrera nos réseaux d'assainissement et vous trouverez ci-dessous les nouveaux numéros de téléphone pour les interventions.

Dépannage, entretien canalisations regards : ☎ 03 81 61 52 00

Branchements mise en conformité : ☎ 03 81 61 51 71

Bâtiments communaux

Cette année des travaux de rénovation et de mise en conformité ont été réalisés sur la commune.

A l'école, des sanitaires pour personnes à mobilité réduite ont été installés.

Le bloc cabine a été fourni par l'entreprise France Equipement de Rioz pour un montant de 1 184.33 € TTC (avec deux séparations d'urinoir) et posé par les employés communaux. Les travaux de plomberie, comprenant la dépose de deux urinoirs, la pose d'un WC surélevé et d'un lave main ont été réalisés par l'entreprise Paul Michel de Saône pour un montant de 1 310.16 € TTC.



Un nouveau chauffe-eau de 200 L a été mis en place par l'entreprise Paul Michel pour un montant de 762 € TTC.

Pour faciliter le travail des personnes responsables de la cantine, une douche avec mélangeur et col de cygne a été installée par l'entreprise Bersot de Besançon pour un montant de 287.03 € TTC.

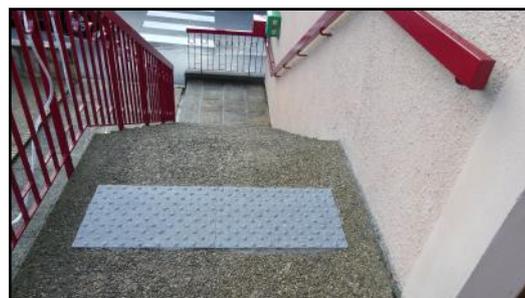


Sur la recommandation des pompiers, des cylindres avec boutons intérieurs ont été posés sur les portes de secours par l'entreprise Eme de Morre pour un montant de 648 € TTC.

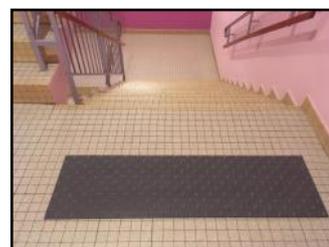
Au restaurant, pour faciliter l'accès de la terrasse, la fenêtre de la cuisine a été remplacée par une porte en PVC équipée d'une serrure cinq points. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Eme pour un montant de 2 016 € TTC.

La chaudière située dans un local extérieur a été endommagée pendant l'hiver dernier. Pour avoir une meilleure protection, une nouvelle chaudière murale à condensation a été posée à l'intérieur du bâtiment. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Paul Michel pour un montant de 4 542 € TTC.

Pour mettre en conformité **l'accessibilité aux bâtiments communaux** des personnes mal voyantes, des dalles podotactiles ont été posées et des marches peintes au niveau des escaliers de l'école, de la mairie, de la salle communale paroissiale et de l'église. Les dalles, la colle et la peinture ont été fournis par l'entreprise Laborier de Besançon pour un montant de 743.08 € TTC. La pose a été effectuée par les employés communaux.



Gilles BOUDAY



Eclairage public

En 2015, deux bénévoles de la commune ont réalisé un état des lieux sur l'éclairage public et la commune a entrepris un plan pluriannuel de renouvellement des lampadaires les plus énergivores et les moins efficaces en restitution lumineuse. En 2016, le quartier du Previtalli puis en 2017 le quartier Sous le Bois et le chemin du Pautey ont bénéficié de ce programme.

Le Grand Besançon a lancé sur toutes les communes de l'agglomération un audit. L'entreprise NOC-TABENE a expertisé toutes les installations (armoires, lampadaires, supports, raccordements) du parc communal. S'appuyant sur les derniers décrets, directives et normes techniques en vigueur, ce diagnostic hiérarchise les priorités en fonction de la sécurité des usagers, des intervenants et des nuisances lumineuses. Il propose des solutions techniques et définit les sources potentielles d'économies.

Le chiffrage de l'ensemble des préconisations de la priorité 1 à la priorité 6 s'élève à 190 990 € HT dont 142 225 € pour la rénovation et 48 765 € pour la sécurité. Si les dépenses liées à la sécurité n'apportent aucune économie, la rénovation totale permettrait une économie annuelle de 2 511 €. L'investissement devient rentable après 50 ans qui ne correspond même pas à la durée de vie des installations.

Si le côté financier est à prendre en compte, il faut aussi mesurer et valoriser les gains du renouvellement des installations sur l'impact écologique et environnemental, sur la biodiversité et sur l'effet psychologique humain.



Cette année 2018, nous continuons notre programme de rénovation d'un quartier et nous nous inscrivons dans les recommandations de mise en sécurité des installations les plus urgentes.

Marie-Christine MARTINET

Remplacement des luminaires au quartier Sous le Bois

Horaires

Lundi, mardi : 8h30 - 11h30 et 13h30 -15h30

Mercredi : 8h30 - 12h00

Jeudi, vendredi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 15h45

Enseignants 2017/2018

Directrice : Madame Adeline PIQUEREY

Equipe pédagogique : Mesdames BEY, FIGARD, MASONI, POIRSON, PIQUEREY et Messieurs PERRITAZ et LEDEVEDEC

Les temps partiels de mesdames BEY, FIGARD et PIQUEREY sont complétés par Mme POIRSON. Elle enseigne dans les classes de PS/MS le jeudi, de GS/CP le lundi, et de CM1/CM2 le vendredi.

Mr LEDEVEDEC enseignant remplaçant dont l'école de rattachement est Morre, sera présent dans les locaux lorsqu'il ne sera pas appelé à remplacer dans d'autres écoles.

Représentants des parents d'élèves

Mesdames BOUHELIER et MAY, Monsieur VINCENT

Représentants de la commune

Mesdames BOILLON et MARTINET, Messieurs CAYUELA et LUSSAGNET

Effectifs

Suite à la baisse d'effectif une classe a été fermée à la rentrée 2017.

Effectif total à la rentrée 2017 : 124 élèves dont 40 élèves en maternelle et 84 en élémentaire.

Répartition des élèves par classe :

PS/MS	25
GS/CP	25
CP/CE1	27
CE2/CM1	23
CM1/CM2	24

Répartition par niveau :

PS	13
MS	11
GS	15
CP	19
CE1	18
CE2	16
CM1	15
CM2	16

Prévisions année scolaire 2018 / 2019

Arrivée de 10 élèves de petite section (nés en 2015) et départ de 16 CM2.

Prévision d'effectif pour l'année scolaire 2018 / 2019 : 118 élèves répartis en 35 élèves en maternelle et 83 en élémentaire.

Depuis 2012/2013, nous constatons que les effectifs sont en baisse chaque année.

Nouveaux résidents à Morre, pensez à vous présenter en mairie afin que nous puissions recenser vos enfants pour les rentrées prochaines.

Ecole

Budget école

Le budget annuel de 15 038.40 € a été adopté par le conseil municipal du 24 février 2017.

Il faut y ajouter le changement de matériel, de manuels ou toute autre demande concernant l'équipement du bâtiment ou pédagogique.

Equipement - travaux

L'école maternelle a été dotée pour la rentrée 2017, d'un visiophone, ceci est une obligation suite au plan Vigipirate.



Nous avons renouvelé des jouets de maternelle, comme une cuisine.

Dans les deux classes, des canapés pour enfants ont été renouvelés dans le coin lecture. Ceci était une nécessité, ceux-ci avaient plus de 25 ans !



Différents travaux ont été effectués par nos employés : peinture du couloir et des toilettes de la maternelle, du liège collé sur les murs des classes de maternelle...

Un WC pour personne à mobilité réduite a été installé dans le local des toilettes au RDC.

Les enseignants ont formulé différentes demandes qui sont en cours de réalisation ou seront étudiées prochainement lors des orientations.

Cantine



Une convention est signée avec la MFR de MORRE.

Les repas sont préparés et livrés en liaison chaude. Si les parents le désirent, ils peuvent choisir des repas sans porc pour leurs enfants en le mentionnant à l'inscription.

124 enfants scolarisés, 60 % de l'effectif utilise la cantine, ce chiffre reste constant.

4.80 € comprend le prix du repas et de la garderie du temps méridien. Le conseil municipal à l'unanimité a voté un prix inchangé pour la rentrée 2017.



Le prix du repas fixé à 4.04 € par la MFR et le coût de la garderie à 0.76 € pour 2 heures de garde n'ont subi aucune augmentation cette année.

Les menus sont affichés à l'école et maintenant sont consultables sur le site internet communal.

Marie-Christine MARTINET

Repas de Noël à la cantine

Garderie

Horaires d'ouverture

- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 20 à 8 h 20 et de 16 h 30 à 18 h 00
- mercredi de 7 h 15 à 8 h 20

Tarif

- ½ heure de garde : 1.10 €
- 1 heure : 2.20 €.

Le goûter de 16h 30 fourni aux enfants restant à la garderie est pris en charge par la commune.

Fonctionnement

Diverses activités ludiques sont proposées chaque jour aux enfants. Une vingtaine d'enfants fréquente la garderie du matin et une trentaine en moyenne est accueillie chaque soir.

Loïc Chevassu (animateur sportif, Profession Sport Loisirs) apporte son aide à Marie-Christine Adrian durant une heure les lundis et mardis et Mme Arzu Yücesoy vient la seconder une heure les jeudis et vendredis.

Depuis plusieurs années maintenant, le mardi soir un atelier peinture sur porcelaine est proposé par Mme Lourme, bénévole, aux enfants de la garderie. Pour des raisons de santé, elle ne peut plus assurer ces activités depuis la rentrée de janvier. Nous la remercions de son engagement durant toutes ces années et lui souhaitons un bon rétablissement.

Inscriptions Péricolaires – Paiements

Mise en place d'un nouveau mode d'inscription et de paiement pour la rentrée 2017

Inscriptions

- Toutes les inscriptions se font par enfant depuis le site internet : <http://morre-village.fr/>
- Pour les familles n'utilisant pas internet, les inscriptions sont possibles à la mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Cantine et garderie

- Inscriptions à l'année en précisant les jours de la semaine ou selon les besoins des parents pour une période d'une semaine minimum,
- Inscriptions au plus tard le jeudi 9 h00 de la semaine qui précède.

Temps d'activités périscolaires du jeudi et vendredi

- Inscriptions pour une période complète comme précédemment entre deux vacances scolaires,
- Inscription au plus tard le dernier jeudi avant la fin du cycle en cours pour le cycle suivant.

Temps d'activités périscolaires du lundi et mardi

- Les inscriptions sont toujours gérées par Profession Sport & Loisirs,
- Les familles n'ont plus la possibilité d'inscrire leurs enfants auprès du personnel communal à l'école.

Inscriptions Péricolaires – Paiements

Paiements

- La commune a simplifié les moyens de paiements en supprimant le système des tickets.
- Les factures pour la cantine et la garderie sont envoyées aux familles directement à terme échu une fois par mois.
- Pour les TAP, la facture est envoyée au milieu de la période. La secrétaire de mairie ne peut plus accepter les paiements à l'accueil.

RAPPEL - Les familles qui souhaitent, peuvent mettre en place le prélèvement automatique.

N'hésitez-pas, adressez-vous à la secrétaire de mairie.

Personnel communal

Cette année 2017, fut une année de changement dans notre personnel communal.

Retraite bien méritée !

Le 16 septembre lors d'une cérémonie en mairie en présence de leurs familles et des autres personnels communaux, la municipalité a remercié deux de ses employées communales, Monique MONNOT et Marie-Antoinette DETOILLON pour leurs années de services.

Depuis 1995, Monique a materné les petits du groupe scolaire en qualité d'ATSEM à temps complet. Depuis 2002, Marie-Antoinette a réparti son temps à la cantine, à la garderie, aux temps d'activités péricolaires et comme ATSEM à la maternelle avec quantité d'anecdotes à relater concernant les bambins plus ou moins disciplinés, mais néanmoins très attachants.



Le maire a rappelé leur patience, leur dévouement, leur attachement à un métier qui doit savoir arbitrer avec calme les chamailleries entre enfants, créer du bien-être et une ambiance agréable aux yeux des parents et de la municipalité et bien entendu avoir l'œil sur tous les bambins en toutes circonstances.

Monique et Marie-Antoinette vont désormais prendre le temps de s'occuper de leurs familles.

Bonne retraite à elles

Marie-Christine MARTINET

Bienvenue !

Au 1^{er} septembre 2017, Mme VELY Adeline a succédé à Monique au poste d'ATSEM à plein temps auprès de Mme BEY ainsi que durant le temps de cantine.

Au 1^{er} octobre 2017, Mme COMPAGNE Sylvie remplace Marie-Antoinette, au poste d'ATSEM à temps partiel auprès de Mme FIGARD.

Au 6 novembre, Mme YÜCESOY Arzu remplace Marie-Antoinette aux TAP et à la garderie les jeudis et vendredis.

Depuis l'absence fin mars de Mme PERRIN Isabelle, Mme LEFRANC Lorenza vous accueille au secrétariat de mairie. Le conseil municipal a voté à l'unanimité l'embauche de Mme LEFRANC sur un poste à mi-temps à partir du 1^{er} janvier 2018.



Mme COMPAGNE Sylvie



Mme VELY Adeline



Mme YÜCESOY Arzu



Mme LEFRANC Lorenza

Attributions de nos employés assurant le bon fonctionnement du temps périscolaire

- Secrétaires de Mairie : Mmes PERRIN Isabelle et LEFRANC Lorenza
- ATSEM : Mme VELY Adeline dans la classe de Mme BEY.
- ATSEM à mi-temps : Mme COMPAGNE Sylvie dans la classe de Mme FIGARD
- T.A.P (temps d'activités périscolaires) : Mmes ADRIAN Marie-Christine, LIEGEON Marie-Paule, MAIRE Anne-Lise et YÜCESOY Arzu
- Garderie du matin : Mmes ADRIAN Marie-Christine et LIEGEON Marie-Paule,
- Garderie du soir : Mme ADRIAN Marie-Christine et YÜCESOY Arzu
- Service cantine : Mmes ADRIAN Marie-Christine, LIEGEON Marie-Paule, MAIRE Anne-Lise et VELY Adeline
- Ménage bâtiment scolaire : Mmes ADRIAN Marie-Christine, MAIRE Anne-Lise.
- Transports des repas et entretien du bâtiment : Christophe QUINNEZ et Benoit RIVIERE

Marie-Christine MARTINET

T.A.P Temps d'Activités Périscolaire

T.A.P du lundi et mardi

Depuis la rentrée scolaire de 2014 et la mise en place des TAP, Profession Sport et son équipe interviennent à l'école de Morre ; à savoir que 5 éducateurs sportifs, en plus du personnel communal, sont présents les lundis et mardis de 15h30 à 16h30, afin de proposer des activités sportives :

- pour les maternelles, deux groupes de baby gym,
- pour les primaires, trois groupes d'activités sportives diverses en plus d'activités ludiques encadrées par le personnel communal.

Il est ainsi, tout au long de l'année, proposé à plus de 80 enfants des cycles sportifs :

- des parcours de motricité et jeux de coopération pour les plus petits,
- des activités de gymnastique (acroport, GRS),
- de cirque,
- de raquettes (badminton, tennis, tennis de table),
- d'athlétisme,
- d'opposition (lutte),
- de plein air (tir à l'arc, biathlon, vtt),
- de sport collectif (football, hand ball, basket, ultimate, kim ball)
- de nouveaux sports (flag rugby, tchouk-ball) pour les plus grands.

Pour plus de renseignements et inscriptions aux TAP, accueil de loisirs et séjours, des permanences se tiennent durant chaque semaine précédant les vacances scolaires, le lundi et mardi de 16h30 à 17h30 à l'école de Morre, sachant qu'il est possible de s'inscrire aussi par mail et téléphone.

Charlotte MOUGEOT

T.A.P du jeudi et vendredi

Pour les jeudis et vendredis, des moments plus ludiques sont privilégiés et sont encadrés principalement par notre personnel communal.

Madame Marquelet initie bénévolement quelques enfants à Dame Nature. Merci, Marie-France.

Les inscriptions sont à réaliser depuis le site internet communal.

Marie-Christine MARTINET

T.A.P Nature et Jardinage

Depuis la rentrée 2014, j'anime, dans le cadre du temps périscolaire, une à deux fois par semaine, le jeudi et le vendredi, l'activité Nature et Jardinage.

Nous avons deux carrés de jardin, l'un destiné aux légumes et herbes aromatiques, l'autre aux fleurs. Nous avons semé petits pois, lentilles, arroche, mâche, persil, repiqué des fraisiers et de la salade... Cet automne, nous avons mis en terre, tulipes, narcisses, jacinthes, crocus parmi les bruyères, pensées, giroflées et composé une jardinière fleurie.

Lorsque la météo ne le permet pas, une activité liée à la nature est proposée aux enfants : les arbres, chenilles et papillons, les oiseaux, les batraciens, la météo avec construction d'une grenouille-météo, un tableau nature a été composé pour la fête des mamans.



Nous venons de débiter la série des petites bêtes dégoûtantes...

Les enfants volontaires, au nombre de 6 à 8, sont curieux et enthousiastes. A part au jardin où les activités suivent le rythme des saisons, je me dois de proposer de nouveaux thèmes, de préférence ludiques. En 2018, en projet, le rythme des saisons, les précipitations...

Bonne année à toutes et à tous !

Marie-France MARQUELET

Les contes à la garderie

Chers parents, voilà 11 ans, que je raconte à Morre, chaque semaine une histoire à vos enfants. Les décorations dans le hall témoignent de ces rendez-vous agréables pour eux et pour moi. Bien sûr, les enfants sont volontaires et je retrouve chaque semaine un petit groupe de fidèles.



A la fin des histoires, ils les concrétisent par des collages, des peintures, des dessins... Ils apprécient beaucoup ces illustrations qui font appel à leur imagination et fixent dans leur mémoire, les leçons contenues dans les contes ; je retrouve chaque semaine leurs yeux pleins d'attente... Je suis contente de les amener, tout comme leurs parents et leurs enseignants le font, sur le chemin du vocabulaire, de la lecture, de la réflexion et de la création ; c'est d'autant plus important que la lecture n'est plus à la mode ; je sais qu'on vit toute sa vie avec son enfance, c'est pourquoi ces mo-

ments de plaisirs partagés, d'écoute et de réflexion sont importants pour eux.

L'année dernière, ils ont eu beaucoup de plaisir à confectionner, comme au Guatemala, "les poupées tracas" qui ont le don de se charger de tous les soucis. Ils en ont offert une à leur maman pour la fête des mères. Ils ont réalisé aussi un petit livre, "le loup", conte qu'ils ont illustré. Dès Janvier, nous ferons un autre conte du chat perché, "Les bœufs". Pour cela, je résume et je manuscris l'histoire et les enfants au fil des événements, l'illustrent. Ensuite, quand ils ne savent pas lire, je leur apprends à raconter les aventures de Delphine et Marinette avec les animaux de la ferme, en regardant leurs dessins ; le tout est relié par des anneaux en plastique.



Cette année, ils ne feront plus d'illustration sur des assiettes en porcelaine comme les années précédentes car l'accès au club émaux est devenu trop difficile depuis le départ de la responsable, Chantal Heckmann.

Ils peuvent, en outre, suivre les aventures de Delphine et Marinette, grâce aux collages qui sont sur les murs du hall de l'école. Ils font le lien avec leur propre création et les histoires des années passées, décorées par d'autres enfants. De même, un exemplaire de chaque livre manuscrit et illustré est déposé à la bibliothèque de l'école ; demandez à vos enfants de vous les présenter ; ils seront contents et fiers que vous vous intéressiez à leur création.

Structure multi-accueil du plateau

L'association Familles Rurales gère la crèche multi-accueil ainsi que le relais familles-assistantes maternelles. Les deux structures sont situées rue des loupiots à Saône. La structure multi-accueil du plateau accueille 24 enfants, âgés de 3 mois à 6 ans dont 5 de Morre pour l'année 2017.

Types d'accueil proposés : Réguliers - Fluctuants - Occasionnels

Tarifs : Conformément au barème de la CNAF, les tarifs appliqués sont en fonction des ressources et de la composition de la famille.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7h 15 à 18h 45

Pour tous renseignements : contactez : Séverine Lambert, directrice au 03 81 51 50 20 ou par mail : crecheduplateau@orange.fr

Relais familles – assistante maternelle

Le relais est un lieu de parole, d'écoute où la confidentialité est respectée.

Corinne LACOUR, animatrice relais, renseigne :

- les parents sur les différents modes d'accueil et donne la liste des assistantes maternelles et leurs disponibilités.
- les parents et les assistantes maternelles sur les démarches administratives obligatoires (contrat de travail, déclaration d'impôt, fiche de salaire...)

Des animations gratuites se déroulent à Morre, les 3^{èmes} **vendredis** du mois de 9h30 à 11h30 à la salle Jean-Charles Clerc (face à l'école).



Elles sont destinées aux enfants de 0 à 3 ans accompagnés d'un adulte (assistante maternelle, parent, ...). Elles sont annoncées par un panneau jaune placé vers la bibliothèque et maintenant sur le site internet communal. Vous trouvez aussi les dates de passage sur le journal du relais déposé en mairie, chez les commerçants du village et au cabinet médical.

De nombreux thèmes sont abordés : peinture, jeux et des intervenants extérieurs viennent proposer d'autres découvertes comme la musique...

Elles permettent de créer des liens, de jouer et de découvrir différentes activités.

Tous les services du Relais sont gratuits.

Pour tous renseignements, contactez :

Corinne LACOUR, Animatrice relais au 03 81 55 80 66 ou par mail : crecheduplateau@orange.fr

Le maire et la première adjointe représente la commune lors des réunions du syndicat intercommunal, des réunions de pilotage et des réunions de conseil de crèche.



Centre de loisirs

Depuis trois ans sur les **vacances de février** un séjour ski alpin de 6 jours encadré par nos soins permet aux ados de 10 ans et plus de découvrir le ski alpin ainsi que la randonnée en raquette et la découverte du milieu montagnard. Les années dernières à Châtel et aux Gets, cet hiver de nouveau en Haute Savoie, 19 jeunes de Morre ont pu s'adonner aux joies de la montagne avec les jeunes d'Avanne.

Durant les **vacances de Pâques** (une semaine) et d'été (tout le mois de juillet et la dernière semaine d'août), les enfants peuvent se retrouver sur le centre de loisirs autour de semaines à thème (Le far West, l'homme de Cro-Magnon, les super héros...). Chaque semaine, une sortie est organisée : notamment le parc de loisirs des Campaines à Accolans, la piscine de Port Joint à Besançon, les centres aquatiques d'Ornans et de Dole, le Dino zoo à Charbonnières Les Sapsins, la Citadelle de Besançon, le labyrinthe de Foucherans, le musée des maisons Comtoises à Nancray, l'accrobranche à Woka Marnay...

Quant au **séjour été**, les jeunes sont partis cette année autour du lac d'Annecy découvrir les activités nautiques (une semaine de catamaran avec une séance de jeux en paddle), de haute montagne en matinée (via corda, canyoning et jeux de pistes...).



De plus 14 enfants de 8 à 10 ans sont partis en mini camp de 4 jours dans le Jura malgré la pluie au camping de Chaux des Crotenay (piscine chauffée) découvrir les sports de pleine nature, avec comme activité phare le canoé, l'escalade, une randonnée aux cascades du Hérisson et baignade au lac de Chalain. Toujours fort de son succès, il s'est déroulé il y a trois ans à Port Lesney dans le Jura et l'an dernier à Marnay.

Pour les **vacances de la Toussaint**, les ados et pré-ados (10/14 ans), sont partis sur les activités de course d'orientation, de VTT, de flag rugby et une sortie à la patinoire avec une initiation au Curling.

Pour les **vacances de Noël**, les ados et pré-ados ont bénéficié de deux après-midis d'animations et une journée à Europa Park.

Depuis cette année, chaque vendredi précédant les vacances scolaires, une rencontre en soirée leur est proposée pour définir ensemble un projet. Pour les vacances de Toussaint, les jeunes ont pu se retrouver au Palais des Sports de Besançon pour supporter les handballeurs bisontins.

Charlotte MOUGEOT - Profession Sports et Loisirs

A noter : suite à la mutation de Charlotte, Loïc Chevassu également éducateur sportif pour Profession Sport reprend le poste de direction sur les temps de TAP et l'accueil de loisirs de Morre.

Centre d'Action Social Communal (C.C.A.S)



Les membres du CCAS invitent les personnes âgées de plus de 70 ans, résidants à Morre à un repas. Si leur conjoint(e) n'a pas l'âge, il ou elle peut l'accompagner en réglant son repas au prix de 25.00 €.

Le 14 février 2017, ce sont 91 personnes qui ont participé au repas. Il permet aux Morriers et Morrières, de passer une journée sympathique, animée par les jeunes étudiants de la Maison Familiale de MORRE.

de la part du
C.C.A.S de la
commune de
MORRE

*bonne
année
2018*



31 colis ont été offerts à ceux
qui n'ont pu se joindre à nous.



Vous résidez à Morre, vous avez 70 ans et plus, vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale de MORRE ou vous n'avez pas reçu d'invitation alors, signalez-vous en mairie.

Mais tout d'abord le centre communal d'action sociale peut venir en aide aux situations de précarité ou de grande difficulté sociale. Selon les cas, les demandeurs y sont conseillés, orientés vers les services concernés ou directement pris en charge pour bénéficier des aides après étude de leurs dossiers. Nous sommes tenus de demander tous les renseignements nécessaires c'est-à-dire revenus et charges du foyer et de tenir compte de la situation familiale en cours, afin de pouvoir étudier les demandes d'aides des familles de Morre.

Cette année 2017, le bureau du CCAS a octroyé des aides pour un montant total de 750 €.

Si vous avez des difficultés passagères ou si vous connaissez autour de vous des familles en difficulté, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous écouterons et serons attentifs à vos demandes. Nous vous apporterons notre soutien et notre aide. **Nous sommes tenus à la confidentialité.**

Marie-Christine MARTINET

Bibliothèque

Catherine, Clarisse, Clotilde, Elisabeth, Evelyne, Francine, Marie-Christine et Maryse vous accueillent à tour de rôle à la bibliothèque communale tous les mercredis de 16h30 à 18h30 et les 2ème et 4ème samedis (jours de marché) de 10h à 11h30.

Une cotisation annuelle de 5 euros est demandée par famille.

Deux fois par an nous nous rendons à la médiathèque pour choisir et renouveler un stock de 300 livres.

La subvention annuelle communale de 400 euros nous permet également d'acheter une vingtaine de nouveaux livres. Vous pouvez d'ailleurs nous faire part de vos préférences.

Nous recevons régulièrement des dons de livres qui enrichissent également la bibliothèque. Merci à tous ces généreux donateurs.

Lors du vide grenier de Morre, le 1^{er} octobre, les bénévoles ont tenu un stand de vente de livres suite à un désherbage dans les rayons. Celui-ci nous a rapporté 215 euros que nous avons investis dans l'achat de quelques livres et petites fournitures pour réaliser un bricolage de Noël lors d'un atelier proposé aux enfants adhérents.

Pour les amateurs d'histoire et de lecture un nouveau livre sur Morre est en préparation. Ce second opus, dans la même veine que le premier, proposera des documents et images inédits qui viendront parfaitement compléter le tome 1.

Pour que ce nouveau projet aboutisse nous avons besoin de connaître le nombre de personnes intéressées. Pour cela, merci de le réserver et de laisser vos coordonnées à Mme TAILLARD au 03.81.82.27.88 ou auprès des bénévoles de la bibliothèque. Sans un nombre suffisant de réservation ce projet ne pourra aboutir.



Toute l'équipe vous souhaite une bonne et belle année de lecture pour 2018.

L'équipe de la bibliothèque

stand de vente de livres
au vide-greniers

Site internet communal

Pour les utilisateurs du site internet communal, vous avez sûrement reconnu la première page du bulletin annuel. Pour ceux qui ne le pratiquent pas encore, il s'agit de la page d'accueil que l'on découvre à l'ouverture du site référencé « Morre-Village.fr »

Depuis sa mise en service début août 2017, le site permet de présenter le village tant aux morriers et aux morrières qu'aux personnes extérieures à la commune.

- Rappel historique et géographique du village,
- La municipalité et ses commissions,
- Les associations du village,
- Les entreprises et les commerçants.



Nous retrouvons aussi toute la communication «papier» communale telle que la Com' de Morre et les comptes-rendus des conseils municipaux, les actualités ou les informations ponctuelles ou périodiques.

Pour une utilisation plus quotidienne et sur un plan plus pratique, nous pouvons accéder à de divers documents administratifs ou des informations locales ou communautaires (déchèteries, traitement des ordures, transports, arrêtés préfectoraux, formulaires de demandes d'urbanisme).

La partie la plus novatrice se situe au niveau de la rubrique « Scolaire ». Toutes les inscriptions aux services du périscolaire (garderie du matin et du soir, cantine, Temps Activités Périscolaire du jeudi et vendredi) se réalisent maintenant par l'intermédiaire du site communal. (*Inscriptions avant le jeudi 9h00 pour la semaine suivante*).

Quelques chiffres sur la fréquentation du site :

- 2367 visites pour 8850 pages vues,
- 1161 utilisateurs,
- Le record en une journée a été le dimanche 5 novembre avec 60 visites,
- Une moyenne de 15 visites par jour,
- 1065 visites proviennent de recherche google, le site est donc bien visible,
- Les pages les plus visitées sont celles concernant les informations et les demandes d'inscription aux services du périscolaire. Elles représentent environ 20 % des visites,
- Toutes les autres pages ont sensiblement le même nombre de visites (de 30 à 150) avec une attention plus soutenue pour les comptes-rendus des conseils municipaux.(175 visites)

N'hésitez pas de faire un petite visite sur le site et de nous signaler des liens qui peuvent être altérés par des changements d'adresse de sites extérieurs ou par des mises à jour.

Marie-Christine MARTINET

Participation citoyenne

Tout le monde a entendu parler de « Voisins Vigilants », qui est payant et géré par une société privée. La commune de Morre, elle, a adhéré au dispositif gratuit «Participation Citoyenne», qui est régi par la Gendarmerie. De nombreux habitants ont communiqué leur adresse mail pour en devenir les correspondants.

Leur rôle est de signaler toute remarque pouvant permettre d'éviter ou d'élucider des vols : présence de véhicules ou de personnes inhabituels, etc.

Il ne s'agit pas de désigner des «suspects » mais de fournir des éléments de travail aux enquêteurs, à la manière des images de vidéosurveillance : si des vols ont lieu dans plusieurs communes, et que le même véhicule y a été remarqué (une fois par sa couleur, une fois par une partie de son immatriculation), les recoupements permettent souvent de remonter aux coupables.

D'autre part, lorsqu'un cambriolage est commis dans le secteur, la gendarmerie informe ces correspondants des circonstances (mais pas du nom ni de l'adresse des victimes !).

Même sans faire partie de ce dispositif, chacun peut à tout moment signaler à la gendarmerie un événement qui lui paraît inquiétant, par téléphone au **03 81 81 32 23**, ou au **17**, qui ne sert pas qu'à appeler au secours, ou par le mail ci-dessous, et être utile à la prévention ou à l'élucidation.

Si vous souhaitez rejoindre le dispositif « Participation Citoyenne », il vous suffit de transmettre vos coordonnées : mail, nom (« de jeune fille » pour les femmes) et adresse à **cob.besancon-tarragnoz@gendarmerie.interieur.gouv.fr** et vous serez ainsi informés en temps réel des évènements survenant dans la région.

Comment lutter contre les cambriolages ?

- **Pour les éviter**, fermez vos portes même pour 5 minutes (durée habituelle d'un cambriolage), fermez les volets peu visibles (derrière la maison) même de jour,
- **Pour en limiter** les conséquences, cachez dans un endroit inattendu vos bijoux et argent liquide, qui sont la cible principale de la vague actuelle de vols,
- **Pour récupérer** vos biens volés, pensez à en conserver des photos, et à noter les numéros de série de vos objets, afin que les gendarmes puissent vous contacter quand ils les retrouvent dans des caches.



Philippe LUSSAGNET

Sécurité routière

La municipalité fait son possible pour favoriser la sécurité des usagers, en entretenant les rues du village dans la mesure de ses moyens. Ils sont nettement inférieurs aux besoins, sinon de nombreuses rues seraient refaites à neuf et toutes seraient bordées de trottoirs !

La rue de Montfaucon a été totalement refaite et sa sécurité améliorée en exploitant au maximum l'espace utilisable.

Le radar pédagogique de la RD 571, installé par les services départementaux, a permis d'inciter les véhicules à ralentir sur cette voie qui totalisait plusieurs dizaines d'accidents par an.

La partie effondrée de la rue du lieutenant Vallet a été refaite, gros travail qui a nécessité de creuser sur plusieurs mètres pour stabiliser le terrain (et a coûté 60000 euros !).

De nombreux points de signalisation et le marquage au sol ont été repris, afin, là aussi, de soigner la sécurité.

Mais comme toujours, on constate qu'il reste un énorme potentiel d'amélioration, qui réside dans le comportement de chaque conducteur...

On pourrait malheureusement faire chaque année un copier-coller des articles sur les principaux dangers : les conducteurs continuent à prendre des sens interdits, des ronds-points à contresens, à tourner à gauche au bout de la rue du lieutenant Vallet, à se garer en marche avant sur le parking de l'école, etc...

Une fois de plus, un mot a été distribué dans les cahiers de tous les élèves pour tenter de corriger les comportements les plus dangereux des parents, lors de la sortie des classes, en particulier, mais nous n'avons guère de changements.



Alors, soyez prudents, et méfiez-vous de ceux qui ne le sont pas !

Philippe LUSSAGNET

Pour ceux qui le matin ne sont pas encore trop réveillés

=> le panneau «interdit de tourner à gauche» au bout de la rue du lieutenant Vallet

Franchissement de la ligne blanche = 3 points

Du nouveau chez nos commerçants et artisans

L'assemblage... du vin, de la bonne humeur et d'une unité de la culture.

Depuis le 1er octobre, la rue du Commerce a choisi le vert comme couleur. Du soubassement du café séculaire de notre commune aux verres, il n'y a qu'un pas pour découvrir en face de notre boulanger l'établissement régi par une association loi 1901.

Assemblage de personnes, assemblage d'activités, assemblage de cultures, le lieu porte bien son nom sous les sceaux de la bienveillance et de l'improbable.

Improbable comme une rencontre de clients dans le bar à vin Feu le trou aux Loup émigré sous les cieux bretons ; curieux comme un projet peut prendre forme en 5 mois pour ce concrétiser sous les meilleurs auspices.

Des vins joyeux et une musique internationale.

Des conseils tous les vendredis soir, des rencontres vinoliques mensuelles, des expos d'art contemporain avec des projections vidéos, des brunch le dimanche, une restauration construite autour de produits fermiers et qui laisse résonner des épices sur les vins choisis chez les producteurs même... Voilà qui pourrait commencer un résumé de l'assemblage de ses cinq membres réunis autour de leur président Gilles Reuillard.

Une association le trou... La suite, la bien nommée.

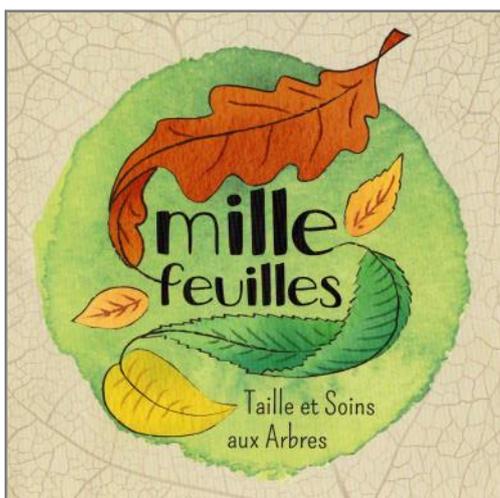
Parce que le vin est culture et source de partage et d'échange autour de la géographie, du goût, de l'histoire, de la botanique, de la géologie, des paysages, des vigneronniers mais aussi de la joie et du bien vivre ensemble, l'association ouvre pour 15 € d'adhésion à l'année la possibilité de se rencontrer dans la cave salon avec d'autres membres autour d'un verre, 5 % de réduction sur plus de 75 références ainsi que la participation à une séance gratuite à partir de janvier sur les rencontres vinoliques.

Une vie associative certaine et d'autres curiosités que les facétieux assemblés ne manqueront pas de découvrir entre semaine belge, huîtres, moules ou autres gourmandises prochainement dans une épicerie fine de vinaigre, poivre et huile d'olives.

L'assemblage - 2 rue du Commerce - 25 660 Morre -

Contact : 06 64 89 68 53

<https://fr-fr.facebook.com/LAssemblage-1123927217708217/>



L'entreprise Mille feuilles TSA vous propose ses services pour une taille raisonnée et adaptée, pour les soins des arbres, pour de l'abattage difficile grâce aux techniques de cordage, pour valoriser votre patrimoine arboré et selon vos besoins la gestion des déchets verts à évacuer ou à broyer.

Yann Maugain, arboriste, grimpeur diplômé d'état cordiste

25 Rue du lieutenant Vallet 25600 MORRE

☎ 06 41 66 97 39

✉ 1000feuilles@gmx.fr

Le marché des producteurs



A Morre, depuis septembre 2009, chaque 2^e et 4^e samedis de chaque mois, des producteurs locaux vous proposent un marché de 9 h à 12 h dans la rue du commerce.

Des producteurs vous proposent leurs productions avec des produits de qualité et de saison.

Venez sur notre marché vous rendre compte de la qualité des produits

Une recette vous sera souvent conseillée pour cuisiner un aliment cueilli, affiné, élevé par ces producteurs.



Olivier Bole, du groupe d'agriculteurs des Saveurs du Terroir de Chaffois, vous propose des viandes authentiques et de qualité d'éleveurs du Doubs, de la charcuterie transformée dans ses laboratoires.



Eric Thivolle, nous vient d'Agnin dans la vallée du Rhône et vous propose un large choix de fruits et de légumes frais qui viennent directement du producteur.



Fabienne Paillot, abandonne sa boulangerie de quelques mètres pour vous proposer pains et pains spéciaux, viennoiseries, gâteaux, brioches.



Jacques Côte, de la pisciculture de Bonnevaux-le-Prieuré, vous propose bien sûr des truites mais aussi des crépinettes.



Joël Sauce et Alexandre, sociétaires de la Coopérative fromagère du plateau de Bouclans, vous proposent un assortiment complet de leurs fromages mais aussi du beurre et des yaourts.



Philippe Dubois de Port-Lesney vous propose des miels divers : acacia, printemps, fleurs, forêt, mais aussi du pain d'épices et du nougat...



David Mouchart, des volailles d'autrefois, nous vient de Belleherbe avec toutes sortes de volailles et même des poules pondeuses vivantes.



Gaël Thouvet nous vient de Baumes-Les-Dames et vous propose des fromages de brebis à base de lait de brebis de son élevage.

D'autres participants n'ont rien à vendre, mais seulement du temps à donner pour que ce marché perdure, ce sont les bénévoles qui le matin de bonne heure installent les étals et les démontent le midi.

N'oublions pas nos commerçants locaux :
L'Hair de Maud, la Vallée des Fées, pharmacie Avis, boulangerie Paillot et nos artisans locaux.

Le bureau

Pour la saison 2016/2017, le CASC (**Club d'Animations Sportives et Culturelles**) à travers ses 11 sections a fédéré 257 adhérents et adhérentes.

Animations, Country, Danse, Karaté, Ludothèque, Peinture sur porcelaine, Sports au féminin, Tennis, Tennis de table, Théâtre, Verger Communal, vous proposent des activités sportives ou culturelles à Morre.

La démolition de la salle Jean-Charles Clerc durant l'année 2018 nous contraindra à modifier le planning d'occupation des salles communales. Nous souhaitons que ce changement ne perturbe pas nos activités.

Le 2 septembre, le forum des associations a eu lieu dans la salle socioculturelle et sportive. Plusieurs associations ont répondu présentes : le verger communal, la danse, la ludothèque, la country, la gym au féminin, le karaté, le tennis de table, le foot, le tennis, la bibliothèque, l'école de musique du plateau et les anciens combattants. Nous avons accueilli avec plaisir l'association L.P.O (ligue pour la protection des oiseaux) avec une exposition très riche en connaissances.

Lors de l'assemblée générale du 8 septembre Mme HECKMANN a présenté sa démission, la section « peinture sur porcelaine » sera représentée par sa nouvelle responsable : Mme STAUFFERT Elisabeth.

Nous tenons à remercier :

- de l'implication et de la disponibilité des responsables, des bénévoles des sections et du conseil d'administration.
- Mme Chantal HECKMANN pour les 20 ans de responsable de la section Peinture sur porcelaine.

Le bureau :

Président : Denys JOURNOT - Trésorière : Nadine SAUVONNET - Secrétaire : Marie-Christine MARTINET

Le conseil d'administration :

BLACHE René, BOILLON Clotilde, CARLOT Alexandre, STAUFFERT Elisabeth, JEAN Céline, JOURNOT Denys, KADRI Edith, LEPLAT Pierre, MARTINET Laurent, MARTINET Marie-Christine, PIERRE Agnès, PONT Hervé, RELANGE Alain, RELANGE Marie-Laurence, SAUVONNET Nadine, SEGURA Jérôme.

Vous trouverez les coordonnées de chaque section dans les pages suivantes.

Le bureau

Section animations

La section animations du CASC a pour objectifs de créer tout au long de l'année des évènements pour les habitants du village, enfants et adultes.

L'animation s'appuie pour cela sur une équipe de bénévoles (Emmanuelle BARDEY, René BLACHE, Clotilde BOILLON, Virginie COCHET, Alain GALLIOT, Jorg HARTWIG, Denys JOURNOT, Pierre LEPLAT, Carole MALDONADO, Marie-Christine MARTINET, Hervé PONT, Pilar ROMERO, Gérard VALLET, ...) renforcée par tous ceux qui nous ont apporté un coup de main au gré des animations.

Si en 2017 la météo nous a contraint à annuler à la dernière minute la fête du village, de nombreuses autres animations ont pu vous être proposées : concours de tarot et de pétanque, soirée jeux, vide grenier classique et vide grenier puériculture, carnaval, théâtre, spectacle de Noël...

Pour 2018, notez les prochaines animations :

- **3 février : concours de tarot** (salle Jean-Charles Clerc),
- **11 février : vide-greniers enfants** (salle socioculturelle),
- **24 mars: soirée concert** T'es qui là Salsa (salle socioculturelle).

Vous souhaitez vous joindre à nous, nous apporter une aide ponctuelle ou nous proposer une nouvelle idée, n'hésitez pas à nous contacter.

Pour la section animation

Pierre LEPLAT

pajleplat@yahoo.fr

Section karaté

KARATE CLUB DE MORRE SAISON 2017/2018

VENEZ NOUS REJOINDRE !

COURS DISPENSÉS PAR UN PROFESSEUR
DIPLÔME FÉDÉRAL - CEINTURE NOIRE 3^e DAN

*Initiation, étude, approfondissement du Karaté pour tous les âges
Karaté Do traditionnel, sportif / Self-Defense / Jutsu*

Salle Jean-Charles Clerc - 16 Rue Saint-Fort à Morre

LUNDI
Enfants : 18h30 - 19h30
Karaté tous niveaux
Adultes : 19h30 - 21h00
Karaté tous niveaux

VENDREDI
Enfants : 19h00 - 20h00
Karaté tous niveaux
Adultes : 20h00 - 22h00
Self-Defense ou Karaté
**En fonction des effectifs de la saison*

RENSEIGNEMENTS
Tel : 06.80.41.73.78
Email : contact@karate-morre.fr
www.karate-morre.fr

Le Karaté Club de Morre, est une petite association qui aimerait grandir. Nous accueillons des **enfants, des adultes, des seniors.**

Venez nous rejoindre dès cette année 2018 !

Notre professeur **bénévole** pourra s'adapter à vos envies.

Une pratique **éducative** pour les enfants, étude de l'**art martial** ou de la **self défense** pour les adultes, une **étude du geste, coordination, équilibre** pour les seniors.

Consulter **notre site internet** pour plus d'informations (lien sur le site de la commune de Morre)

N'hésitez pas à pousser la porte de la salle J.C Clerc afin de **vous faire une idée** de notre art martial, adaptable pour tous, et de l'ambiance conviviale de notre club.



Christophe CARLOT

Section peinture sur porcelaine



Les cours de peinture sur porcelaine ont repris.

Il reste quelques places, les dames de Morre sont invitées à nous rendre visite le mercredi après-midi en période scolaire pour 2018.



Nous souhaitons continuer de nous retrouver dans la convivialité et la bonne humeur.

Ne pas savoir dessiner n'est pas une contrainte, nous avons des modèles à disposition.

Pierrette CHABOD

Section théâtre

Ateliers Théâtre Adultes



**UN CAPITAL DE CREATIONS
OUVERT A TOUS**

Notre philosophie

C'est le théâtre populaire en action avec notre univers quotidien qui définit ma signature artistique et celle de la Compagnie Bacchus dans la cohérence de mes dernières créations « Proudhon modèle Courbet », « Mémoires d'Hadrien », « Don Quichotte » et « Ferré, Léo, Poète »



COMPAGNIE BACCHUS
Renseignements

06 76 28 53 04

03 63 35 70 78

cie.bacchus@gmail.com

LUNDI

20H30 à 22H30

Séances animées par des comédiens professionnels de la Compagnie BACCHUS

Salle socioculturelle

MORRE

Reprise des cours

Lundi 15 janvier 2018

Maria VENDOLA

Jean PETREMENT



Section tennis



Jouez la proximité en passant un agréable moment sportif au soleil. N'hésitez pas à nous rejoindre au Tennis club de Morre en retirant dès le 1^{er} avril votre carte d'inscription. Le court est situé idéalement derrière le groupe scolaire.

Le Tennis Club de Morre ne compte plus à ce jour qu'une quinzaine d'adhérents pratiquant le tennis loisir en famille ou avec des amis. L'effectif cotisant reste faible, sûrement un manque d'animation au sein du club, peut-être un déficit ponctuel de popularité du tennis en France et quelques « passe-murailles » jouant gratuitement.

Cependant, la cotisation annuelle du Club de Tennis de Morre est plus que raisonnable. (ex : 40 € annuel pour un couple). Il est donc impératif que toutes personnes jouant sur le cours de tennis soient à jour de cotisations afin d'en assurer la pérennité. Celle-ci sert à régler l'assurance RC et les divers travaux nécessaires à la pratique du tennis. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le Tennis Club a rejoint les autres sections du C.A.S.C.

Depuis quelques années trois personnes seulement composent l'équipe dirigeante. Afin de donner un nouvel élan au club et envisager une réfection de la surface du court, de nouveaux membres seraient les bienvenus pour renforcer le bureau. Merci de contacter le président du club par mail ou téléphone.

Toute l'équipe du Tennis Club de Morre vous souhaite une bonne année sportive 2018.



Les ados au tennis

Renseignements :

Alain RELANGE : Président

Tél. : 03 81 81 13 18

alain.relange@neuf.fr

Philippe PERERA : Trésorier

Luc BLONDEAU : Commission sportive

Gilles BOUDAY : Commission équipement

Alain RELANGE

Section tennis de table



La section tennis de table du Club d'Animations Sportives et Culturelles (C.A.S.C) accueille les joueurs, débutants ou confirmés, les mercredis de 18h30 à 22h30 ainsi que les vendredis non réservés aux matchs, de 20h00 à 22h30.

Les compétiteurs aussi, sont reçus aux mêmes horaires, par l' Association de Tennis de Table (ASTT) émanation de la section tennis de table du CASC, qui fonctionne sur Etalans et Morre (la saison sportive va de fin septembre à fin avril, hors vacances scolaires).

La saison 2016/2017 a permis de maintenir deux équipes en championnat départemental 2 et la troisième en départemental 5.

Suite au Forum des Associations organisé le 2 septembre 2017, de nombreux joueurs se sont inscrits, en loisir et en compétition, en particulier des jeunes de 12 à 15 ans qui ont permis de renforcer nos 3 équipes et d'envisager la création d'une nouvelle équipe pour la saison prochaine.

La section compte actuellement 25 adhérents dont 11 licenciés et l'ASTT est forte de 17 compétiteurs. Les entraînements du mercredi sont très suivis, en particulier la présence de 5 tables est indispensable, qui remplissent largement la salle socio-culturelle, la section est presque victime de son succès, mais ne s'en plaint pas !

Venez pratiquer en loisir ou en compétition le tennis de table au sein même du village !

Les dirigeants de la Section Tennis de Table du CASC:

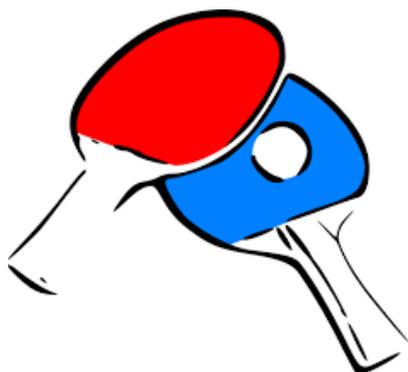
Gilles Marquet – Trésorier (Morre)

René Blache (03 81 83 12 90) – Responsable (Morre)

et de l'ASTT:

Paul Vuillaume – Trésorier (Etalans);

et René Blache – Président (Morre)



Section danse



La section Danse de Morre a repris ses activités par des portes ouvertes le mardi 12 septembre 2017 à la salle socioculturelle et sportive du village.

Une nouvelle saison débute avec un engouement surprenant pour les danses de couple.

Nous sommes cette année 54 danseurs et danseuses sur 3 heures de cours à profiter de la salle socioculturelle et sportive. Nous apprécions à chaque séance, le confort sonore et l'espace nous permettant de danser dans d'excellentes conditions.

Les cours ont lieu à la socioculturelle et sportive chaque mardi entre 19h15 et 22h15.

Pour la deuxième année, Simon Martin professeur de danse diplômé vient assurer les cours avec professionnalisme et humour.

Au programme de la saison : rock, salsa, west coast swing.

Cette année encore un petit groupe de danseurs, en coopération avec l'école MARTIN-BITON a participé à des démonstrations lors de la journée des dons d'organes à Besançon mais aussi lors d'un International- Flashmob WCS sur l'esplanade de la mairie de Besançon, place de la Révolution et lors de la Guinguette de Besançon.

Le but principal de la section reste toujours la découverte et la pratique des danses de couple dans une ambiance sympathique et conviviale.

Tout au long de l'année, la section informe de sorties autour de la musique et la danse.

Un stage de Valse, Tango et Paso doble sera organisé les 17 et 18 mars 2018 ouvert à toutes et tous.

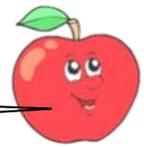
Les modalités seront à votre disposition sur le bulletin trimestriel de la commune, le site internet de Morre et chez les commerçants.

Marie Laurence RELANGE



Pour plus de renseignements,
n'hésitez pas à nous contacter
au 03-81-81-13-18

Section verger communal participatif



Bonne année à tous

La section vit au rythme des saisons et au cycle annuel de la végétation.

Pendant la période de dormance ou repos hivernal, phase pendant laquelle les racines poussent et les bourgeons se gonflent, la section du verger communal est en sommeil. C'est en fin de cette période qu'elle se réunit pour définir les projets et les actions à mener sur notre verger pour l'année à venir.

Puis, pour la végétation vient la saison d'activité qui va du débourrement à la chute des feuilles. Durant cette période les arbres manifestent une activité intense : allongement des pousses, feuillaison, floraison, grossissement des fruits. Pour nous, c'est aussi la période la plus active.

En avril, nous avons installé des petits écriteaux devant chaque fruitier en indiquant la variété de l'arbre. Encore merci à André Mouget pour son aide. Ce fut l'occasion d'entretenir la parcelle en fauchant sa partie supérieure. Ce jour, nous avons eu la visite du député Alauzet.

En mai, une reconnaissance des plantes était organisée. Le mauvais temps n'incita pas à cette sortie. Dommage pour les organisateurs !

En juillet et en août, deux séances de greffe sur le terrain étaient proposées.

En septembre, nous avons présenté nos activités au forum des associations.

En octobre, l'Assemblée Générale a reconduit le bureau. L'engouement de l'atelier de jus de pomme de l'année dernière s'est de nouveau confirmé cette année. Merci à Denis pour le matériel et à Hervé pour les pommes. Certains Morriers ont amené leur production de pommes, de poires et ont pu emporter du jus de leurs fruits. Une exposition de quelques variétés était présentée ainsi que des tartes, gâteaux, compotes et marmelades réalisés par nos adhérents.

En novembre, après notre sortie au Truchot, nous avons ramené au verger une dizaine de plants de poirier ainsi que des piquets en bambou pour signaler et protéger nos petites plantations. Nous avons distribué nos premiers greffons issus de notre « pépinière » à nos adhérents.

Pour la Sainte-Catherine, dicton oblige, nous avons planté deux pommiers précoces haute tige de variétés Borowitsky et Transparente de Croncels. Pour étaler la période de récolte, la Borowitsky pourra être croquée dès juillet, la Croncels prendra un peu le relais puis ensuite ce sera le tour de nos pommiers régionaux plus tardifs.

Nous remercions la commune pour l'entretien de la parcelle.

Venez nous rejoindre au verger, au gré des saisons et de votre disponibilité, que vous soyez débutants ou chevronnés.

Vous participerez à la création d'un espace de convivialité et d'échange qui contribuera à la qualité des paysages et de la biodiversité de notre village.



Président : Jérôme Ségura	06 51 94 22 60
Secrétaire : Hervé Pont	06 37 24 04 74
Trésorier : Laurent Martinet	06 81 39 74 21

Section sports au féminin

La section **Sports au féminin** à but non lucratif a pour objet d'organiser, d'animer et de développer des activités sportives répondant aux attentes de ses adhérentes. La section propose un programme varié et évolutif.



Elle présente diverses activités qui vont de l'échauffement à la gym d'entretien et/ou tonique suivant le cours. L'objectif étant de découvrir différentes techniques de gym à travers les séances de Cuisses Abdos Fessiers, de CrossFit, de gym douce, de stretching ou de Pilates.

Chaque cours est une découverte de techniques ou de variantes. Les adhérentes évoluent, se perfectionnent et se surpassent au fil des séances.

De plus, elle organise des sorties ponctuelles (raquettes, marche nordique, natation, badminton...) et des semaines de la forme (axées cette année sur le crossfit) :

Du 12 au 16 février 2018

Du 09 au 13 avril 2018

Le samedi 30 juin 2018 Sortie de fin d'année

Nouveauté 2018 : carte cadeau de 10 séances

LA PREMIÈRE SEMAINE D'ESSAI EST GRATUITE !

Pour la saison 2017/2018, la section sports au féminin propose comme chaque année diverses activités :

PILATES, CAF, BODY BALANCE, GYM DOUCE, ainsi qu'une nouveauté comme le **CROSSFIT**, sans oublier les **SORTIES PONCTUELLES** et la **SEMAINE DE LA FORME**

Elles s'adressent à toutes (à partir de 16 ans), votre inscription est enregistrée dès réception du dossier (à remettre à Amel lors des séances)

PROGRAMME

LUNDI	JEUDI	SAMEDI
19H - 19H45 CROSSFIT	19H - 19H45 CAF (cuisses-abdos-fessiers)	9H - 9H45 PILATES
19H45 - 20H15 STRETCHING	19H45 - 20H15 GYM DOUCE	

SALLE SOCIO-CULTURELLE DE MORRE

TARIFS

- 1^{RE} FORMULE : 94 € 1 JOUR
- 2^E FORMULE : 126 € 2 JOURS
- 3^E FORMULE : 157 € 3 JOURS

+ Adhésion au CASC : 6€

Fiches d'inscription disponibles sur le site Internet :

WWW.SPORTSAUFEMININ.ORG
CONTACT : 06 36 81 79 50

COURS ANIMÉS PAR AMEL

en vente (informations complémentaires sur notre site : www.sportsaufeminin.org).

Nous vous convions à découvrir et apprécier nos séances non seulement d'épreuves physiques mais également de moments conviviaux.

Quelques photos du début d'année :



Marche nordique,
La lanternoise
novembre 2017

Au pays de Courbet,
'Xtrem' Loue,
septembre 2017



Présidente

Edith Kadri

Secrétaire

Fabienne Vincent

Trésorière

Agnès Pierre

Coach sportif

Amel Ed Dahabi

Section Country



Il n'est jamais trop tard pour commencer la danse en ligne, au rythme de la musique Country ou au son de musiques celtiques ou plus actuelles.

Le Rock, le Madison ...ça vous parle ? Et pas besoin de cavalier ou de cavalière !

Alors rendez-vous à la rentrée prochaine : Il y aura comme cette année un cours pour débutants et un cours pour danseurs plus confirmés (novices/ Intermédiaires). Que les futurs débutants se rassurent, on ne passe pas à une chorégraphie suivante tant que la précédente n'est pas acquise.

Les jeunes peuvent s'inscrire à l'activité à partir de 10, 11 ans.

Si, parmi les adhérents au club, 9 personnes participent à quelques démonstrations, ce n'est pas une obligation ; venir danser une ou deux fois par semaine reste un plaisir simple mais immense.

Nous organisons un bal le 11 mars prochain à la salle socio-culturelle, ce serait une belle occasion de venir vous rendre compte de la convivialité dans laquelle nous évoluons entre clubs locaux.

Pour tous renseignements :

☎ 03 81 53 78 94

☎ 07 82 76 46 04

francegriffon@laposte.net

Animatrice : France BOHNKE



Nanou SAUVONNET

Ludothèque

En 2018, du changement à la ludothèque La Toupie !

Elle sera désormais ouverte **deux mercredis par mois** de 15h à 18h dans le groupe scolaire.

La ludothèque est **ouverte à tous** : Familles et Assistantes maternelles.

La ludothèque possède plus de 2500 jeux et jouets : jeux de société, jeux géants, jeux de construction, établi, dinette, garage, poupées, jeux extérieurs...et bien d'autres.

Vous avez la possibilité de **jouer sur place** avec tous les jeux installés mais aussi **d'emprunter** les jeux pour prolonger le plaisir à la maison.

La cotisation annuelle 2017/2018 au CASC de Morre est de 6€ par famille.

Les deux premières séances de découvertes sont gratuites puis la cotisation à la ludothèque à l'année pour toute la famille est de 20 €.

Vous avez aussi la possibilité de payer à la séance 3 € / famille pour ceux qui ne viendraient qu'occasionnellement.

Retrouvez toutes les informations de la ludothèque sur notre site :

www.famillesrurales.org/ludothèques_doubs

Prochains passages de la ludothèque à Morre :

les mercredis 31 janvier et mercredis 21 et 28 février 2018



Aurélien LEBORGNE



Les Marmots de la Côte



Il était une fois un groupe de mamans motivées pour créer une association de parents d'élèves dans le but de récolter des fonds et d'en faire profiter les enfants de l'école de MORRE.

Aussi l'idée est venue d'organiser diverses ventes en fonction de la saison, aux habitants de MORRE et aux parents des enfants scolarisés.

Notre première action a consisté en une vente de chocolats pour Noël 2017.

Pour tous les Morriers, au printemps 2018 nous distribuerons dans vos boîtes aux lettres des bons de commandes pour fleurir vos jardins.

Pour tous les parents d'élèves, nous proposerons via les carnets de liaison :

- des galettes des rois
- des idées cadeaux pour les mamies
- une tombola
- des étiquettes et des bracelets au nom de vos enfants

...

Grâce à vos contributions nous participerons aux animations culturelles et sportives mises en place pour les enfants de l'école et pourquoi pas une surprise pour clôturer l'année scolaire ?

Et c'est ainsi que l'association LES MARMOTS DE LA COTE a vu le jour.

Elle est composée de :

La présidente Sophie Moine (maman de Bastien), la trésorière Marie-Pierre Chevillard (maman de Lise-Marie), la secrétaire Carole Maldonado (maman de Matthis et Margaux), Samira Akoul (maman de Nesrine et Mellina), Emmanuelle Bardey (maman d'Alice), Danièle Bossonnet (maman de Lucie), et Mélitine Ségur (maman d'Eliott).



Merci à tous pour votre participation et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

Vos idées sont les bienvenues et vous pouvez aussi nous rejoindre !

les-marmots-de-la-cote@hotmail.fr

Le Club du 3° âge de MORRE – Club de l’Amitié

Le club lance à nouveau un appel aux retraités de MORRE qui souhaitent passer chaque semaine un après-midi de détente et de convivialité.

Le club est ouvert de septembre à juin, le jeudi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30, dans le local situé sous la mairie (*accès facile en rez-de-chaussée*).

Des jeux sont à votre disposition : tarot, belote, scrabble, etc...

Une légère collation est servie vers 16 h 30, avec boissons (cidre, thé...) et gâteaux.

N’hésitez pas à venir nous rejoindre.

Chaque année, au moment de notre assemblée générale, nous partageons un repas, et un autre en cours d’année au moment des «*grenouilles*» !

Un pique-nique annuel est organisé avec La Vèze aux beaux jours (*cartes, pétanque...*)

Notre club fait partie du regroupement avec d’autres (Saône, Montfaucon, La Vèze, Mamirolle, Nancray, Bouclans, Fontain, Gonsans, Champlive et Juan-Passavant-Aïssey). Chaque année, une journée de rencontre est organisée avec repas et danse.

C’est à chacun de l’organiser à tour de rôle.

Les Présidents se réunissent régulièrement, et chacun communique aux autres ses activités auxquelles nous pouvons nous joindre (après-midi récréatifs, pétanque, sorties, voyages, cours informatique...)

La fédération départementale (FAR25) est notre organisme de tutelle et elle organise également beaucoup d’activités, notamment des voyages.

Elle souscrit pour nous l’assurance Responsabilité Civile.

Chaque année, notre club enrobe de papier de cadeaux de Noël des boîtes que chacun stocke tout au long de l’année. Elles sont disposées dans la cour de la Mairie et dans d’autres lieux (place du monument) afin de donner une touche joyeuse au moment de NOËL.

Alors, n’attendez plus. Vous serez tous les bienvenus.

Robert BOSSONNET

Président

Emile COURLET

Vice-Président

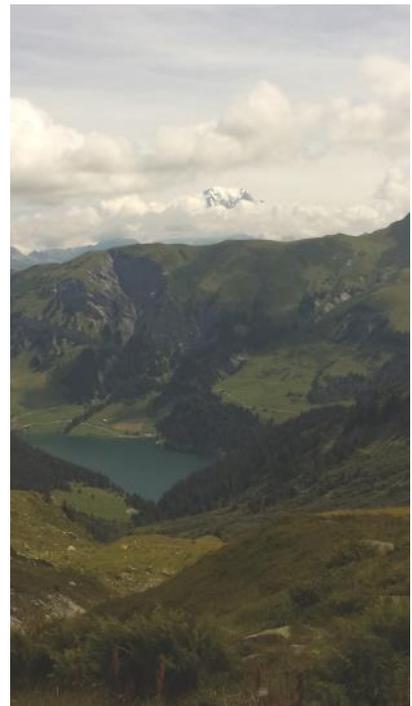
Marie JACCOILLOT

Secrétaire-trésorière.

Le C.A.I.R.N Club Inter Actif de Randonnée Nature



Col de la Louze



Vue Mont Blanc



Col de la
Fenêtre

(Séjour dans le
Beaufortain)

En cette fin de saison 2017, voici un regard dans le rétroviseur de nos activités.

- ◆ **En début d'année**, les sorties en raquettes ont été un peu confidentielles.
- ◆ **En avril**, pour sa 9^{ème} édition, la randonnée familiale annuelle organisée par le Club Interactif de Randonnée Nature (C.A.I.R.N) en complicité avec l'amicale des Marcheurs du Lundi et la Commune a réuni 25 participants sur deux circuits autour de Morre de 8 et 12 kilomètres. Le temps incertain et le calendrier chargé en activités n'ont pas favorisé la participation. Le goûter, sur la place du village, offert par les organisateurs et grâce à la participation de la commune, a clôturé joyeusement la journée.
- ◆ **En mai**, une randonnée en étoile de 3 jours autour du Tholy vers Gérardmer a réuni 9 participants.
- ◆ **En juin**, une semaine dans l'Ardèche provençale pour 5 participants - Cévennes / Coucouron
- ◆ **En juillet**, une semaine dans le Beaufortain (Hauteluze les Saisies) avec 8 à 10 participants.
- ◆ **En août**, une semaine dans les Vosges – vallée de Munster avec 5 participants.

Notre Assemblée Générale a eu lieu le 14 octobre précédée d'une rando avec départ de Fontain, haut de Beure, Pugey, et retour.

Le programme pour 2018 est en cours de préparation et sera disponible dès le mois de janvier auprès des membres du club.

D'ores et déjà, nous vous convions à la marche familiale populaire ouverte à tous, dont la date sera probablement **le dimanche 8 avril 2018**.

Le C.A.I.R.N, qui serait heureux de vous accueillir à ses balades & randonnées, vous souhaite une bonne année 2018.

Gilles Marquelet, Président



Union nationale des combattants



Assemblée générale du 4 mars 2017



A 11 h, après le propos de bienvenue, le président Edouard Jacquemot invita l'assistance à un moment de recueillement en hommage à nos défunts et aux soldats OPEX tombés en mission au cours de l'année 2016.

Deux présentations de Verdun ont suivi :

- Verdun dans la souffrance à travers des photos, des citations, des poèmes, montrant la barbarie de cette guerre de 1916.
- Verdun au fil des siècles : ville tantôt française, tantôt allemande.

Les comptes de la section sont présentés, le résultat est positif. Le bureau est en partie renouvelé, Emmanuel Charrière succède à Pierre Godard. La cotisation annuelle passe à 25 € en 2018. Les adhérents approuvent ces trois situations à l'unanimité.

La séance levée, place au verre de l'amitié et à la choucroute, qu'une cinquantaine de convives avait réservée.

Nos défunts

C'est avec regrets que nous avons perdu trois adhérents : Pierre GODARD en avril, Jeanne CHOLLEY en octobre et Claude PROVOST en décembre. Redisons toute notre sympathie à ces trois familles.

Effectifs à ce jour

Avec le départ de 6 adhérents et l'arrivée de 5 (principalement des OPEX), l'effectif passe de 65 à 64 personnes.

Colis de Noël

L'ajout des adhérents natifs de 1937 amène à servir le colis à 43 bénéficiaires dont 10 veuves, soit 5 de plus que l'année dernière et entraîne un travail supplémentaire de préparation, de distribution et un surcoût financier. Heureusement le méchoui apporte un peu de trésorerie, encore faut-il que les convives viennent nombreux !

Forum des associations

Comme en 2016, la section a participé au forum organisé en septembre. Les présentations furent identiques et de nombreux adhérents sont venus tenir un peu compagnie au planton de service. Nous les en remercions.

Méchoui

Chaleur, temps menaçant, l'inquiétude tenaillait chacun. Mais tout s'est bien passé. Le mouton était excellent. Le beau temps est revenu, on a pu sortir les boules de pétanque. Comme chaque année, chacun est reparti satisfait.

La salle peut contenir plus de convives, alors n'hésitez pas, le méchoui n'est pas réservé aux seuls anciens combattants. Faites vous connaître, si le cœur vous en dit



Commémorations

L'assistance limitée au regard du village de plus de 1000 habitants invite à penser qu'on n'a pas retenu les horaires. Alors retenons encore :

- 8 mai à 11 H 30 à la stèle du Trou au Loup
- 11 novembre à 11 h 30 au monument du centre de village.

Remise de décorations

Emmanuel CHARRIERE et Sébastien MERCIER ont reçu la médaille « CROIX DU COMBATTANT »



Marcel CHOPARD

Football club Montfaucon-Morre-Gennes-La Vèze



253 licenciés – 19 équipes – Plus de 50 bénévoles



Président : Alexandre CONTOZ (03.81.81.19.89 – alexandre.contoz@orange.fr

Trésorier : Didier CHABOD (03.81.82.25.74) - didier.chabod@libertysurf.fr

Secrétaire : Jean-Claude QUEUCHE (03.81.83.14.90) - jean-claude.queuche@orange.fr

Correspondant Ligue/District : Dominique CONTOZ (03.81.81.22.68) - montfaucon.foot@wanadoo.fr

Catégories	Années de naissance	Responsables
U 7	2011/2012	Antonio GULLI - Franck COCATRIX - Lucas TOSCANO
U 9	2009/2010	
U 11	2007/2008	Frédéric SAVONET
U 13	2005/2006	Bruno DE MARCELLIS
Féminines	1982-2012	Jérôme GRISOT
U 15	2003/2004	Arnaud METIVIER - Lionel BOURQUE
U 16 à U19	1999/2002	Anthony HECQUET - Hervé BOILLON
Seniors	De 1983 à 1998	Manu SAILLARD - Christophe ANICET
Vétérans	Nés avant 1983	Bruno BULLE
Foot-Loisir	Seniors ou vétérans	Alexandre CONTOZ

COMPETITIONS SAISON 2017-2018 :

Ligue Régionale 2 : Seniors 1

Championnat de Ligue : U 19

Championnat de District : U 15 1 et 2

Plateaux et championnat : U6/U 7, U 9 et U11 1 et 2

Départementale 1 de District : Seniors 2

Championnat de District : U 18 2 et 3

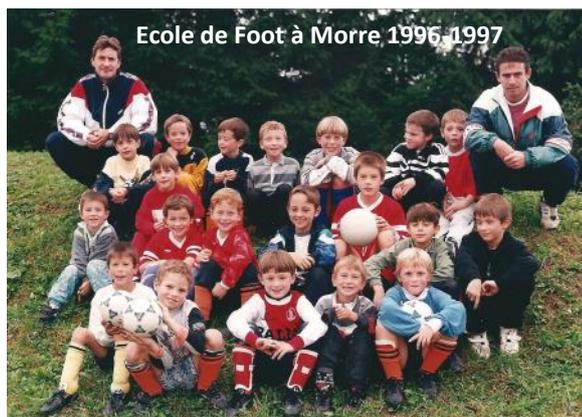
Championnat de District : U 13 1, 2, 3 et 4

Plateaux et championnat : U12 et U15 Féminines

Une école de football labellisée depuis 2007 : l'école de foot du FCMMGV est labellisée depuis 2007 prouvant ainsi l'excellent travail que fournissent les éducateurs du club. En 2016, le club s'est inscrit dans le Programme Educatif Fédéral de la FFF afin de diversifier nos actions notamment sur la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fairplay, les règles du jeu et l'arbitrage ainsi que la culture football.

Monts et Vallées, un groupement très dynamique pour nos équipes de jeunes : le Groupement de Jeunes Monts et Vallées est né en 2003. Il réunit les clubs de Nancray/Osse, de Bouclans/Gonsans et du FCMMGV. Les résultats obtenus sont très encourageants.

En mai 2017, nous avons eu la joie d'avoir la visite, sur le petit terrain de Morre, de deux amis du FCMMGV, à savoir Gilles BOUDAY et Daniel MASSON, qui ont animé l'école de foot de Morre pendant plusieurs années dont une en 1997.



Ces deux super éducateurs ... 20 ans après!

Un club, un site internet très vivant : depuis décembre 2010, le club s'est doté d'un site internet : <http://fcmmgv.footeo.com/>. A ce jour, ce sont plus de 1.600.000 visiteurs qui ont parcouru ce site, présent sur Facebook depuis l'automne 2016.

Jean-Claude QUEUCHE

La marche du lundi

A tous les MORRIERS...

Depuis quelques années, les marcheurs se retrouvent les lundis à 14 h 00 au monument aux morts pour une promenade de 2 h 00 H à 2 h 30 d'environ 10 kilomètres...

Venez nous rejoindre, jeunes et moins jeunes, pour passer un après-midi à visiter notre belle région.

A bientôt.
Amitiés !



Bernard SAUVAGET

Ont vu le jour :

AHSAYEN GUIZIRIAN Adam	11 janvier
BREDY Auguste	13 mars
DELIEGE Tyler	06 avril
LAURIAUT Thelma	24 avril



Félicitations aux parents

DISLAIRE Arthur	21 juin
TAZE Iris	17 octobre
VINCENT Clara	02 octobre
GIRARD Rosie	17 novembre
BOUALLAGUI FRANCHINI Anissa	14 décembre

Se sont unis :

SERY Gaëtan et VALLET Maude	22 juillet
AUBRY Pascal et KUONY Sandrine	16 septembre
VEGA Daniel et QUESADA Emilienne	09 décembre



Tous nos vœux de bonheur

Nous ont quittés

GENTILHOMME Michel	13 février	91 ans
GODARD Pierre	01 avril	92 ans
ABS Madeleine née PIQUEREY	15 avril	90 ans
SAUCE Guillaume	23 mai	33 ans
ROY Emmanuel	10 août	46 ans
VERNISSEAU Yvette née JACQUIN	19 septembre	95 ans
PRETRE Denise née CRETIN	17 octobre	92 ans
CHOLLEY Jeanne née FLEUROT	19 octobre	87 ans
PROVOST Claude	02 décembre	82 ans
MOUREL Jean	03 décembre	95 ans



Sincères condoléances aux familles

Rétrospectives 2017



Forum des associations le 03 septembre



Départ en retraite de Marie-Antoinette et de Monique le 16 septembre



Vide-greniers le 01 octobre



jus de pommes sur le marché le 14 octobre



Spectacle musical
18 novembre



Cérémonie du 11 novembre



Pendant les travaux
rue du lieutenant Vallet



après les travaux



Réfection du chemin du pas rouge

Collecte le jeudi

 **CHAQUE SEMAINE**
DÉCHETS RÉSIDUELS

 **TOUTES LES 2 SEMAINES**
DÉCHETS RECYCLABLES

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
L 1	1	J 1	 	J 1	 	D 1		M 1	18	V 1	
M 2		V 2		V 2		L 2	14	M 2		S 2	
M 3		S 3		S 3		M 3		J 3		D 3	
J 4	 	D 4		D 4		M 4		V 4		L 4	23
V 5		L 5	6	L 5	10	J 5		S 5		M 5	
S 6		M 6		M 6		V 6		D 6		M 6	 
D 7		M 7		M 7		S 7		L 7	19	J 7	 
L 8	2	J 8		J 8		D 8		M 8		V 8	
M 9		V 9		V 9		L 9	15	M 9		S 9	
M 10		S 10		S 10		M 10		J 10	 	D 10	
J 11		D 11		D 11		M 11		V 11		L 11	24
V 12		L 12	7	L 12	11	J 12		S 12		M 12	
S 13		M 13		M 13		V 13		D 13		M 13	
D 14		M 14	 	M 14	 	S 14		L 14	20	J 14	
L 15	3	J 15		J 15		D 15		M 15		V 15	
M 16		V 16		V 16		L 16	16	M 16		S 16	
M 17	 	S 17		S 17		M 17		J 17		D 17	
J 18		D 18		D 18		M 18		V 18		L 18	25
V 19		L 19	8	L 19	12	J 19		S 19		M 19	
S 20		M 20		M 20		V 20		D 20		M 20	 
D 21		M 21		M 21		S 21		L 21	21	J 21	
L 22	4	J 22		J 22		D 22		M 22		V 22	
M 23		V 23		V 23		L 23	17	M 23		S 23	
M 24		S 24		S 24		M 24		J 24	 	D 24	
J 25		D 25		D 25		M 25		V 25	 	L 25	26
V 26		L 26	9	L 26	13	J 26		S 26		M 26	
S 27		M 27		M 27		V 27		D 27		M 27	
D 28		M 28		M 28	 	S 28		L 28	22	J 28	
L 29	5	J 29		J 29		D 29		M 29		V 29	
M 30		V 30		V 30		L 30		M 30		S 30	
M 31		S 31		S 31				J 31			
JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
D 1		M 1	 	S 1		L 1	40	J 1		S 1	
L 2	27	J 2		L 2	36	M 2		V 2		D 2	
M 3	 	V 3		M 3		J 3		S 3		L 3	49
M 4		S 4		M 4		V 4		D 4		M 4	 
J 5	 	D 5		J 5		S 5		L 5	45	M 5	
V 6		L 6	32	V 6		D 6		M 6		J 6	 
S 7		M 7		S 7		L 7	41	M 7	 	V 7	
D 8		J 8		D 8		M 8		V 8		S 8	
L 9	28	V 9		L 9	37	J 9		S 9		L 9	50
M 10		S 10		M 10		V 10		D 10		M 10	
M 11		D 11		M 11		J 11		L 11	46	M 11	
J 12		M 12		M 12		V 12		M 12		J 12	
V 13		L 13	33	J 13		S 13		M 13		V 13	
S 14		M 14		V 14		D 14		M 14		S 14	
D 15		J 15	 	S 15		L 15	42	J 15		V 14	
L 16	29	V 16		D 16		M 16		V 16		D 16	
M 17	 	S 17		M 17	38	M 17		S 17		L 17	51
M 18		D 18		M 18		J 18		D 18		M 18	
J 19	 	M 19		M 19		V 19		L 19	47	M 19	 
V 20		L 20	34	J 20		S 20		M 20		J 20	
S 21		M 21		V 21		D 21		M 21	 	V 21	
D 22		J 22		S 22		L 22	43	J 22	 	S 22	
L 23	30	V 23		D 23		M 23		V 23		D 23	
M 24		S 24		M 24	39	M 24		S 24		L 24	52
M 25		S 25		M 25		J 25		D 25		M 25	
J 26		D 26		M 26	 	V 26		L 26	48	M 26	
V 27		L 27	35	J 27		S 27		M 27		J 27	
S 28		M 28		V 28		D 28		M 28		V 28	
D 29		M 29	 	S 29		L 29	44	J 29		S 29	
L 30	31	J 30		D 30		M 30		V 30		D 30	
M 31		V 31				M 31				L 31	